

Table des matières

Déclaration	i
Remerciements	ii
Résumé.....	iii
Liste des tableaux.....	vi
Liste des figures	vi
1. Introduction	1
2. La Mondialisation.....	3
2.1 Historique : une transition sociétale de plus en plus connectée.	3
2.2 Que doit-on en penser ?.....	4
2.2.1 Les bienfaits	5
2.2.2 Les méfaits.....	9
2.3 Le point sur le capitalisme mondialisé.	11
3. Les inégalités	13
3.1 Historique d'une inégalité omniprésente.....	13
3.1.1 Les sociétés ternaires	14
3.1.2 La situation post-sociétés ternaires.....	16
3.1.3 Bouleversement des sociétés propriétaires européennes	18
3.2 Que constate-t-on dans le monde d'aujourd'hui ?	22
3.2.1 Une vue d'ensemble	22
3.2.2 L'évolution des répartitions des propriétés et du revenu	23
3.2.2.1 Europe & États-Unis	26
3.3 Les inégalités en termes d'accès à des revenus externes.	28
3.4 Et que dire de la Suisse ?.....	30
3.4.1 Les Suisses face aux inégalités de revenus et de fortunes	30
3.4.2 La pauvreté en Suisse	34
4. Les inégalités mondialisées.....	35
4.1 Les impacts de la mondialisation sur les inégalités.....	35

4.2 Quelles sont les mesures prises pour cesser d'accroître ces inégalités	40
4.2.1 Vers une démondialisation de notre société ?	40
4.2.2 Deux mesures essentielles	42
5. Conclusion.....	43
5.1 Bilan personnel	44
Bibliographie.....	45

Liste des tableaux

Tableau 1 : Bienfaits/Méfaits de la Mondialisation	5
Tableau 2 : Les mécanismes qui changent le degré d'inégalité	36
Tableau 3 : L'envol des plus hauts patrimoines mondiaux depuis 1987	39

Liste des figures

Figure 1 : Croissance commerciale mondiale depuis 1948	6
Figure 2 : Exportations mondiales de marchandises depuis 1948	6
Figure 3 : PIB mondial depuis 1960	7
Figure 4 : Comparaison croissance annuelle du PIB Chine/US	8
Figure 5 : Accroissement des IDE dans le monde depuis 1980	12
Figure 6 : Structure des sociétés ternaire	15
Figure 7 : L'Église en tant que propriétaire	16
Figure 8 : La répartition de la propriété en France depuis 1780	17
Figure 9 : La répartition des revenus en France depuis 1780	18
Figure 10 : Inégalité patrimoniale durant la Belle Époque	18
Figure 11 Progressivité fiscale, taux supérieur de l'impôt sur le revenu	21
Figure 12 : L'évolution des recettes fiscales depuis 1870	21
Figure 13 : Les régimes inégalitaires en 2018	22
Figure 14 : Les 10% du haut vs les 50% du bas	23
Figure 15 : La part du décile supérieur dans les propriétés privées	24
Figure 16 : Divergence entre hauts et bas revenus depuis 1980	25
Figure 17 : Les 1% du haut vs les 50% du bas en 2018	26
Figure 18 : La chute de la part destinées aux bas revenus aux US	26
Figure 19 : Évolution de la part des 1% les plus riches aux US	27
Figure 20 : Évolution des bas et hauts revenus en Europe	28
Figure 21 : Composition des revenus en France	29
Figure 22 : Répartition des revenus de 2003 à 2010	31

Figure 23 : Courbe de Lorenz, distribution des revenus en 2011.....	32
Figure 24 : Évolution du Coefficient de Gini de 1998 à 2011	32
Figure 25 : Répartition de la fortune de 2003 à 2010	33
Figure 26 : Concentration de la richesse en Suisse en 2010	34
Figure 27 La montée des inégalités dans le monde 1980-2018.....	37
Figure 28 : Source de revenus du décile supérieur en France.....	38
Figure 29 : La courbe de l'éléphant	40

1. Introduction

Globalisation ou mondialisation, ce phénomène a complètement bouleversé le mode de vie de chacun et a changé l'aspect sociétal de notre monde. On a tendance à avoir, nous êtres-humains vivants en 2020, une certaine pensée logique et facile de la société mondialisée. Aujourd'hui, elle fait partie intégrante de nos vies. Il nous semble tout à fait cohérent de vivre dans un monde qui soit connecté, de vivre dans un monde où le processus de flux d'échanges entre les pays soit dépendant l'un de l'autre et de vivre dans un monde où tout nous semble être accessible... Le monde tel que nous le voyons nous paraît complètement unifié, les différentes cultures qui autrefois étaient dispersées partout dans le monde sont aujourd'hui présentes dans chacun des continents. Il n'y a aucun étonnement de la part de l'homme mondialisé de pouvoir se promener dans un parc qui se trouve à 5'000 km de chez soi, de pouvoir se nourrir de produits qui n'ont pas été traités par des producteurs locaux, de s'habiller avec des habits qui viennent d'un autre continent. Nous avons presque oublié le fait qu'il y a plusieurs années, la société était complètement différente et il est quand même étonnant qu'il se soit passé à peine un siècle pour que le monde change complètement. D'une rapidité déconcertante, la société se développe et est en perpétuel changement. Aujourd'hui, nous évoluons très rapidement et nous nous devons de suivre la cadence pour ne pas se voir être dépassés par tout ce bouleversement.

D'un autre côté, certains problèmes évoluent, certes, mais sont bel et bien présents au fil des années dans la civilisation humaine. Les inégalités font l'objet d'une multitude de questionnements et amènent très souvent l'homme à remettre en question le sujet de la juste égalité. Dans ce cadre purement sociétal, il est important de comprendre que l'humain est au centre de toutes les questions. On analyse certains comportements et facteurs qui pourraient être pertinents dans le seul but de pouvoir améliorer les conditions de vie de chacun. La transition sociétale moderne tend à un monde dit « mondialisé » et unifié entre chaque pays avec des échanges qui devraient logiquement tendre à un gain pour chacun. En suivant cette logique, la population mondiale devrait tendre à une égalité globale, à une égalité dans son ensemble. Mais qu'en est-il réellement ?

« La globalisation, a-t-elle fait s'accroître les inégalités ? » Sujet complexe certes, mais très intéressant à en comprendre les fondamentaux afin de pouvoir avoir une idée plus précise sur cette problématique très sérieuse liée à ces deux thèmes. Pour tenter d'y répondre en apportant le maximum d'informations pertinentes, j'ai décidé qu'il serait cohérent de diviser mon travail en quatre parties afin d'avoir, grâce aux deux premières parties, une vision générale sur les deux thèmes, une troisième plus ciblée sur des

réponses et une dernière sur une éventuelle perspective d'avenir et des solutions qui pourraient être mises en place afin d'améliorer la situation constatée aujourd'hui.

Pour ce faire, la première partie de mon travail portera sur les fondamentaux de notre société mondialisée, passant de son historique à ses bienfaits/ses méfaits sur notre société et un point sur le capitalisme qui est très fortement lié à cette dernière. La deuxième partie sera consacrée à une vision générale sur les inégalités sociales dans le monde, en Europe et en Suisse. La troisième parlera des inégalités à travers la mondialisation, dans laquelle nous chercherons à comprendre quel est le rôle de la globalisation sur les inégalités et de savoir si oui ou non elle a joué un rôle dans une possible situation d'accroissement de ces dernières. Enfin, la dernière partie survolera les différentes solutions socio-économiques possibles afin d'améliorer la situation de notre société d'aujourd'hui.

2. La Mondialisation

Dans ce chapitre, nous allons tenter de comprendre les grands fondamentaux de la mondialisation pour avoir une vision plus claire sur cette dernière. En prenant compte de divers questionnements généraux et d'autres plus spécifiques, nous allons construire une analyse qui sera fondée sur l'historique de la mondialisation, les avantages et inconvénients de cette dernière dans la société actuelle et de comprendre l'impact de cette dernière dans une idéologie politique telle que le capitalisme.

Avant de commencer cette analyse, je souhaiterais néanmoins recentrer le cadre du sujet en parlant uniquement de mondialisation économique au sens pur du terme, regroupant les aspects socio-économiques. On s'aperçoit, en survolant certaines œuvres d'auteurs différents sur le sujet, qu'il existe plusieurs mondialisations (politique, culturelle, économique, etc.) et par conséquent, il me semble logique de prendre les aspects les plus importants afin de répondre à la problématique de base de mon travail.

2.1 Historique : une transition sociétale de plus en plus connectée.

Si l'on survole l'histoire, sans forcément rentrer dans le détail des périodes de l'Antiquité, du Moyen-âge, de la colonisation et autres périodes importantes de l'histoire de la civilisation humaine, on tire une conclusion claire et précise : le monde était loin d'avoir les mêmes aspects que celui dans lequel nous vivons aujourd'hui. Aujourd'hui, nous parlons de société mondialisée, mais quand est-ce que cela a commencé ? Nous allons dans ce chapitre essayer de comprendre l'origine de la globalisation.

Il est très difficile de dater le commencement de ce phénomène puisqu'il peut être présent à chaque époque de notre civilisation. En se penchant sur l'histoire, nous observons que le développement des cités marchandes, dès la période de l'Antiquité et du Moyen-âge, avec des flux d'échanges entre certains pays situés dans des zones géographiques différentes est les premières apparitions d'une certaine forme de mondialisation économique. En effet, on s'aperçoit qu'il y a pratiquement toujours eu des échanges de marchandises et de matières premières à travers les siècles et une nette augmentation de ces flux siècle après siècle. De la découverte de l'Amérique à la révolution industrielle européenne, certains pays ont su bénéficier d'un réel avantage, d'un point de vue du commerce mondial, afin de bâtir une certaine puissance économique qui leur a permis de se développer considérablement. Le but ici n'étant pas de lister une par une les améliorations constatées au fil des années, mais de comprendre quelle est l'étape la plus importante de la mondialisation qui a joué un rôle décisif dans la société actuelle.

Dans le cadre de notre travail, le début de la libération des flux de capitaux, dans les années 1980, me semble être un bon point de départ afin d'avoir une vision pertinente sur le sujet.

Alors que s'est-il passé durant les années 80 ? Tout d'abord, on constate une poussée des échanges entre pays dits « avancés », plus particulièrement les grandes puissances européennes et les États-Unis. La montée de ces puissances voit une certaine élite internationale se créer, qui fera naître un dynamisme mondial. En zoomant sur ce dynamisme, on s'aperçoit très vite que le commerce mondial tourne autour de ces puissances en quête d'avantages productifs qui mèneront à des stratégies qui révolutionneront la société. En effet, quand on souhaite optimiser le profit, la base étant de surveiller les coûts et de les diminuer le plus possible. Les grandes multinationales qui sont présentes partout dans le monde d'aujourd'hui ont choisi la délocalisation de leur production en s'installant dans des zones géographiques qui leur permettaient de gagner en productivité notamment dans l'achat des matières premières à des prix locaux et donc compétitifs, mais également en termes de main d'œuvre.

En parallèle à l'essor des grandes multinationales, il est important de comprendre que dans ces années, et comme mentionné plus haut en parlant de flux de capitaux, nous constatons qu'il y a une croissance de ces sociétés de capitaux et surtout du marché boursier. Ce dernier est beaucoup plus facile d'accès grâce aux inventions technologiques ainsi que l'amélioration considérable du bijou technologique de ces dernières années : l'internet. Tout est lié, tout est connecté, tout est accessible aujourd'hui grâce à cet outil, il a beaucoup contribué à la croissance du monde capitaliste tel que nous le qualifions aujourd'hui.

Ces quelques lignes nous ont permis d'avoir une vue d'ensemble sur l'histoire de la mondialisation sans tomber dans des généralités afin de ne pas s'égarer du sujet. De plus, elles nous ont également permis de poser le doigt sur une date (à partir de 1980) qui fera office de point de départ de notre analyse. Dans la prochaine partie, nous allons pouvoir rentrer un peu plus dans le vif du sujet et nous tenterons de comprendre à quel point la mondialisation a permis à notre société de se développer positivement. Cependant, il est toutefois important de comprendre quelles sont les limites de ce phénomène et est-ce qu'il serait à l'origine de problèmes sociaux très sérieux.

2.2 Que doit-on en penser ?

À ce stade de notre réflexion, il me semble pertinent de comprendre, dans un premier temps, quels sont les bénéfices que l'on a pu tirer de cette mondialisation et quels sont ses désavantages.

Pour faciliter la lecture, j'ai créé un tableau (Tableau 1) présentant certains bienfaits et méfaits de cette dernière qui me semblaient être les plus pertinents. À la suite de ce tableau, vous trouverez une explication pour chaque point.

Tableau 1 : Bienfaits/Méfaits de la Mondialisation

	<i>Bienfaits</i>	<i>Méfaits</i>
1	Création de nouvelles opportunités économiques	Ascension de pays Capitaliste (EU), domination face à certains autres pays
2	Développement d'organismes internationaux = coopération	Croissance des multinationales et mauvaise emprise sur la main d'œuvre
3	Croissance économique mondiale	Américanisation du monde
4	Développement de nouveaux pays industrialisés (pays émergents)	Crises financière = extension mondiale
5	Diffusion des connaissances / Progrès dans l'innovation, R&D	Elite financière = concentration de la richesse mondiale

Source : Sophie Ouellet, Mondialisation : Avantages et Inconvénients¹

2.2.1 Les bienfaits

Nous allons dès à présent traiter les **bienfaits** listés ci-dessus. Le premier point concerne la création de nouvelles opportunités économiques. En effet, dans un contexte mondialisé, plusieurs entreprises ont pu bénéficier de l'accès à de nouvelles zones géographiques. Nous parlons bien évidemment de l'accès au vaste marché international, plutôt qu'un marché national avec des proportions beaucoup moins importantes, qui a permis le développement de ces dernières. En visant un plus grand marché, les acteurs du commerce mondial ont pu créer une multitude de nouvelles opportunités comme une croissance de leur capital et une plus-value en termes de bénéfices dégagés.

Deuxièmement, le développement d'organismes gouvernementaux est un point important à souligner dans les points positifs liés à ce phénomène. En effet, la tendance globale de notre société est à la coopération, ce qui se traduit par un objectif commun dans le but d'améliorer les conditions de vie de chaque citoyen de notre planète.

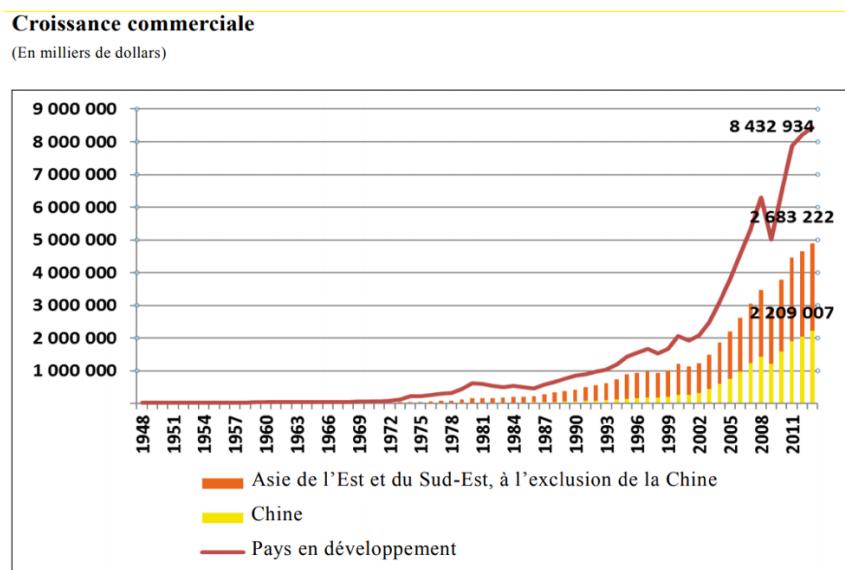
La mondialisation a permis la naissance de plusieurs organismes internationaux qui ont chacun un rôle important dans cette société. Ces derniers agissent en tant que régulateurs dans un système politico-économique de plus en plus complexe puisque c'est au niveau mondial qu'ils opèrent. Si nous posons un contexte purement économique, le

¹<https://esr.cscmonavenir.ca/files/2011/11/Mondialisation.pdf>

FMI, la Banque Mondiale et l'OMC sont des acteurs majeurs dans le développement économique afin de maintenir un niveau stable pour l'économie.

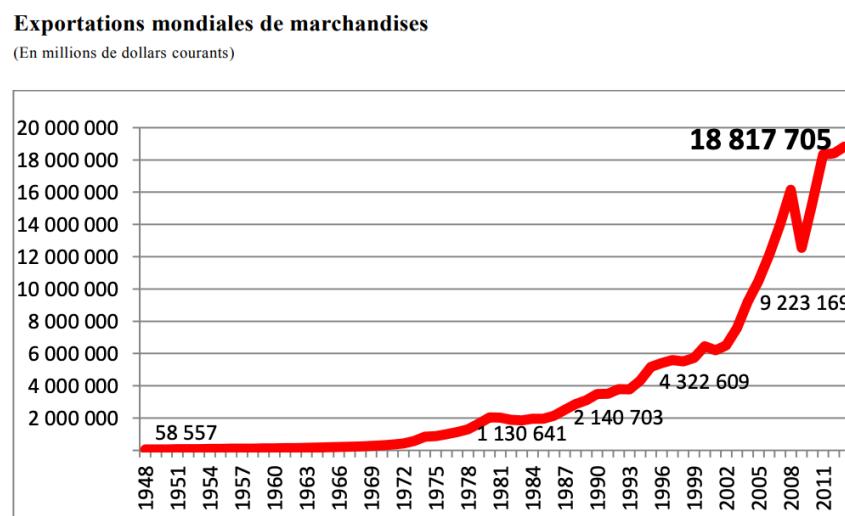
Troisièmement, je souhaiterais me pencher sur la croissance économique mondiale. En effet, plusieurs indicateurs économiques nous ont permis de constater que, depuis 1980, et notamment grâce à l'amélioration constatée et la qualité grandissante des relations internationales, l'économie globale s'est accrue. Plusieurs organisations mondiales publient chaque année des rapports sur la situation économique globale et plusieurs graphiques (que vous trouverez ci-dessous) nous montrent bien que la globalisation a notamment eu un impact positif sur la croissance commerciale et les exportations mondiales.

Figure 1 : Croissance commerciale mondiale depuis 1948



Source : CNUCED.

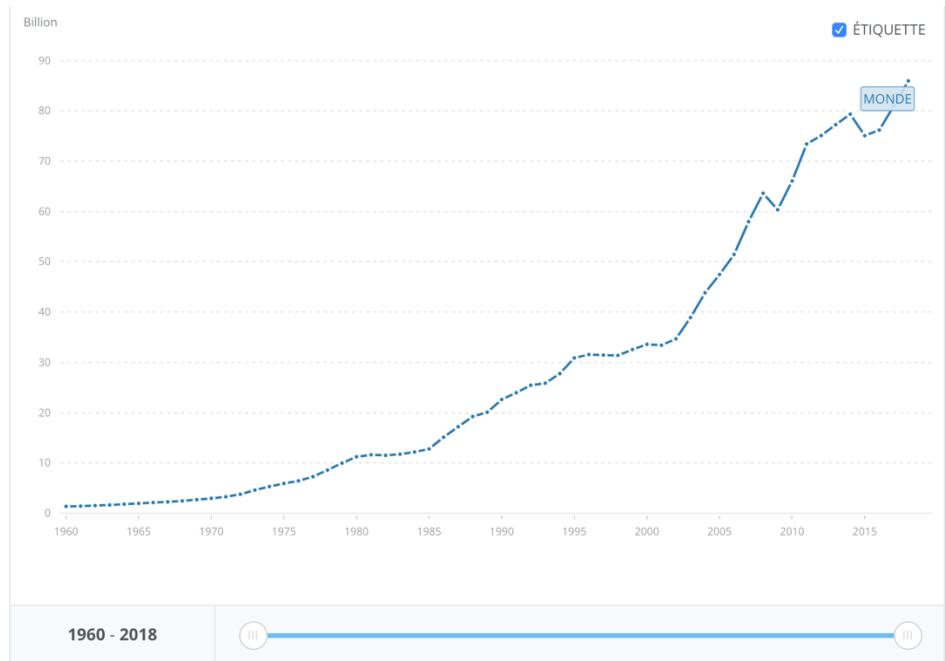
Figure 2 : Exportations mondiales de marchandises depuis 1948



Sources : https://unctad.org/meetings/fr/SessionalDocuments/tdb62d2_fr.pdf

L'accroissement du PIB mondial est également un point important à prendre en compte. L'OCDE² met à disposition des graphiques interactifs pratiques afin d'avoir une vue globale sur le sujet. Le graphique ci-dessous nous permet de voir que, depuis 1980, et ce, jusqu'en 2016, le PIB mondial (US courant) a été multiplié par 8.

Figure 3 : PIB mondial depuis 1960



Source : <https://donnees.banquemondiale.org/> - données tirées de l'OCDE

Il est toutefois vrai que le PIB, sans la présence de la mondialisation, aurait de toute façon augmenté d'une manière globale, sûrement pas de la même façon ni de la même vitesse mais le constat aurait été le même concernant son accroissement. Il est donc pertinent de se pencher sur un autre indicateur comme les exportations de biens et services en % du PIB. D'après les chiffres de L'OCDE³ et à l'aide des deux images que vous trouverez en annexe 1, reprenant les situations en 1980 et en 2018, qui nous montre bien que les exportations ont évolué considérablement et constitue, au fil des années, une part plus grande du PIB pour chaque pays. Cela démontre également l'importance des échanges économiques, sous l'ère de la mondialisation, puisque l'économie de chaque pays dépend (pour une grande majorité des pays) de ses exportations.

Ensuite, nous allons parler de l'essor des pays émergents et du développement de ces derniers depuis ces dernières années. Les économistes ont souvent tendance à qualifier

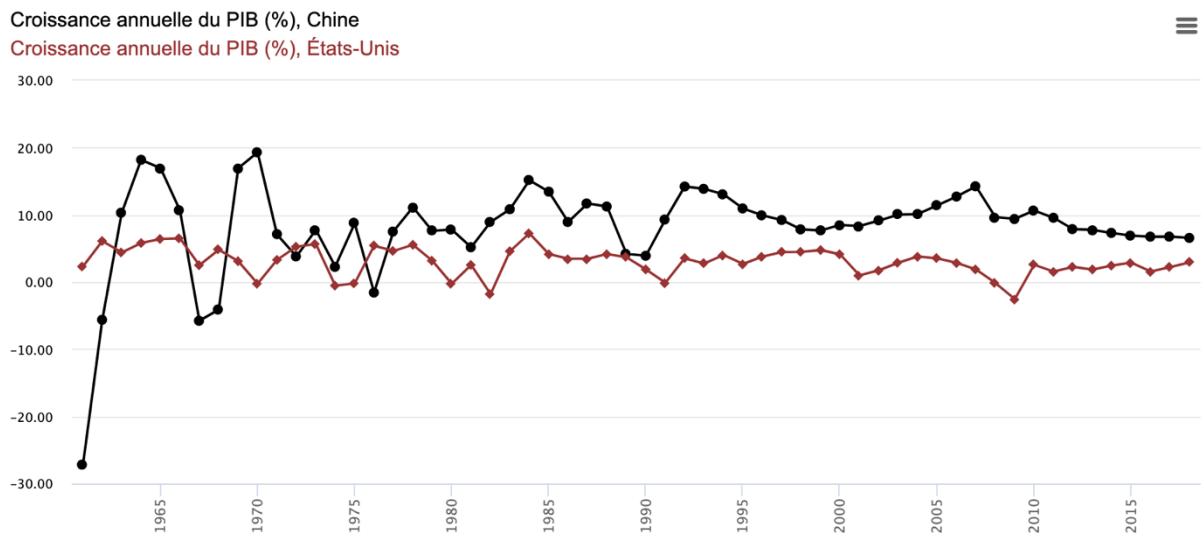
²<https://donnees.banquemondiale.org/indicator/NY.GDP.MKTP.CD?end=2018&start=1960&type=shaded&view=chart&year=1980>

³<https://donnees.banquemondiale.org/indicator/TG.VAL.TOTL.GD.ZS?end=2018&start=1980&type=shaded&view=chart&year=1994>

les pays émergents comme étant des pays à forte croissance économique, nous avons donc un point de départ comparatif qui se fera par le biais l'analyse de la croissance du PIB. La globalisation a permis à de nombreux pays de profiter d'opportunités économiques en s'ouvrant à d'autres marchés (cela rejoint notre premier point analysé ci-dessus). Le FMI, d'après son étude sur la perspective de l'économie mondiale en 2018, nous illustre parfaitement l'accroissement économique des pays émergents vis-à-vis des autres pays du Monde (cf annexe 2).

De plus, quand on se penche davantage sur l'évolution de ces derniers pays, nous avons tout de suite en tête les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) qui sont aujourd'hui des acteurs majeurs de l'économie mondiale, mais qui autrefois ne possédaient pas ce statut de grande puissance économique. Prenons l'exemple de la Chine : on estime que son PIB a été multiplié par 37 de 1980 à 2017 passant de 305 milliards de dollars à 12'725 milliards de dollars. Dans le graphique ci-dessous, comparant la croissance annuelle du PIB des USA à celui de la Chine, on constate que ce dernier est nettement supérieur et qu'en règle générale ceux des pays émergents suivent la même tendance (cf annexe 2).

Figure 4 : Comparaison croissance annuelle du PIB Chine/US



Source : <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/statistiques/2>

Le dernier point que nous allons traiter concernant les bienfaits liés à la mondialisation inclut le progrès dans l'innovation, la recherche ainsi que la diffusion des connaissances. L'accroissement du commerce mondial a incité la plupart des entreprises locales de certains pays à imiter les modèles d'entreprises de certaines multinationales implantées partout dans le monde. L'accès à de nouvelles technologies ainsi que l'accès à de nouvelles connaissances ont stimulé l'accroissement global de ces entreprises ainsi que

le développement de celles qui étaient leaders dans leur secteur. Depuis les années 80-90, avec l'essor d'internet, une multitude de facteurs ont poussé les acteurs micro/macro-économiques à l'accroissement, l'entraide internationale a facilité les recherches en développement ce qui a permis l'apparition de nouvelles technologies qui facilitent la production globale de l'économie. Sans cette ouverture au monde, de nouvelles technologies qu'on connaît dans la société actuelle n'auraient pas pu voir le jour où seraient apparues avec un retard considérable ce qui aurait changé beaucoup d'aspects.

2.2.2 Les méfaits

Après avoir pu avoir une vision globale des bienfaits de ce phénomène dans l'économie mondiale, il est important d'évoquer également les facteurs **négatifs**.

Le premier point concerne l'ascension des pays capitalistes européens ainsi que les États-Unis face à d'autres pays. En effet, ces pays ont su profiter, grâce à l'avantage de développement de leurs pays et à la suraccumulation du capital à disposition, de ce phénomène pour étendre leur puissance. La globalisation a bénéficié certes de manière globale, mais il n'est pas compliqué de se rendre compte que certaines puissances en ont bénéficié bien plus que les autres pays et qui en fait aujourd'hui les piliers du monde actuel. Les entreprises américaines ainsi que la plupart des entreprises originaires des grandes puissances européennes sont les piliers du commerce international et il suffit de jeter un œil dans tous les classements⁴ des meilleures entreprises mondiales pour comprendre que plus du 95% de celles-ci sont issues de ces pays-là. La globalisation a entraîné une domination omniprésente d'une minorité d'entreprises pionnières qui se partagent les plus grandes parts de marchés dans toutes les différentes industries présentes dans notre société.

Deuxièmement, il est difficile d'obtenir un nombre exact de multinationales présentes dans le monde, cependant, selon la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) on estimait à 7'000 multinationales présentes en 1980 contre environ 83'000 en 2016. Ceci démontre l'ampleur de ce type d'entreprises dans notre société. Elles se sont délocalisées de leurs pays respectifs et ont utilisé de la main-d'œuvre bon marché, leur permettant de voir leurs profits augmenter. La décentralisation de leurs usines est une stratégie certes très intelligente qui a pour but de payer des charges beaucoup moins importantes que si elles étaient présentes uniquement dans un secteur national. Cette opportunité, liée à l'ouverture du commerce mondial, a stimulé la production de certaines grandes firmes ce qui leur a permis

⁴ <https://fr.statista.com/statistiques/564991/plus-grandes-societes-dans-le-monde-par-chiffre-d-affaires/>

d'accéder à une forte accumulation de capital nécessaire à l'expansion de leurs business respectifs.

Troisièmement, le point que je souhaiterais aborder à présent est l'américanisation du monde. Nous avons tendance à constater que la société actuelle est fortement basée sur le modèle économique américain. Pourquoi ? Il faut comprendre que les États-Unis sont avant tout un pays qui ayant accueilli un très grand nombre d'immigrés qui ont pu se sortir de leurs différentes situations et y ont trouvé des opportunités pour s'y installer et y construire leur prétendu, mais discutable « American Dream ». De plus, toujours en relation avec l'histoire, la période d'après-guerre (2e guerre mondiale qui a fortement touché l'Europe) a été propice à une montée au pouvoir de l'empire américain et de sa culture qui a influencé fortement les différents pays du monde entier. Ici, quand je fais appel au terme « influencé », je parle évidemment de la société de consommation de masse. Ce terme regroupe tous les aspects de productions et de ventes de biens & services en masse et donc fait référence au modèle économique américain de base. Nous savons aussi que ce phénomène s'est accru grâce à une ouverture du commerce mondial ainsi qu'une géo-délocalisation de la production et l'accès à une main-d'œuvre bon marché afin de vendre des biens produits à moindre coût. Ce modèle économique dégage des profits exorbitants et ne fait que propulser certaines entreprises dans le haut de la pyramide. Nous pouvons comprendre que c'est une opportunité comme n'importe laquelle, à saisir certes puisque nous savons que les cash-flows générés par les entreprises en utilisant un modèle de surconsommation de masse sont extrêmement attrayants, cependant, c'est un aspect très néfaste pour notre société qui tend à accroître toutes formes d'inégalités.

Ensuite, vu que la globalisation met en relation les échanges internationaux, lorsqu'une crise financière survient, c'est l'entièreté du système qui est touché. Ce problème, lié aux crises, est un aspect très compliqué à résoudre et parfois, il faut une très grande période de temps afin que l'on retrouve de la stabilité économique. Depuis 1980, la présence d'une multitude de crises financières a eu comme conséquence des conflits entre plusieurs nations qui a parfois engendré des conflits armés. Le fait est que la mondialisation favorise une coopération mondiale, mais quand le système ne fonctionne plus c'est l'entièreté du globe qui doit le supporter ce qui peut amener à des situations extrêmement délicates à gérer.

Finalement, le dernier aspect négatif que nous allons aborder est un point qui concerne la concentration de richesses dans certaines institutions, voire chez certains individus, qui tend à créer ce qu'on appelle une élite financière. Depuis les années 1980, avec

l'apparition d'une certaine forme plus libérale d'un point de vue économique et des investissements en capital (actions) de plus en plus important, le monde « financiarisé » a profité à certains qui ont su trouver de la richesse de par la manipulation de flux d'argent investi dans les marchés financiers. Ce groupe de personnes, représenté par les dirigeants des multinationales, les bureaucrates et politiciens, les cadres internationaux, les entrepreneurs ainsi que tous les acteurs du monde des marchés financiers, est privilégié par l'accès à une source de revenus additionnelle non liée à la force de travail. Comme vous allez le voir dans le chapitre 3.2.3, cette source de revenus est destinée non seulement à des personnes à haut patrimoine, mais plus précisément à des personnes ayant des connaissances techniques spécifiques. Par conséquent, l'accès est restreint à une « élite financière » qui s'est créée petit à petit dans notre société mondialisée.

2.3 Le point sur le capitalisme mondialisé.

À ce stade de notre réflexion, il me semble important, puisque nous nous penchons sur une période allant des années 80 à aujourd'hui, de se plonger sur le régime économique actuel dans pratiquement toute notre planète. Mis à part quelques pays qui suivent actuellement un régime communiste, tous les autres ont adopté un système d'économie capitaliste. En essayant de ne pas m'égarer de ma problématique de base, je souhaiterais toutefois vous montrer quelques points importants sur la relation entre ce régime économique et la mondialisation.

Ce terme est présent dans notre société depuis de nombreuses années et a fortement évolué. Afin de le schématiser, je pense que le meilleur moyen est de vous faire comprendre que la société, sous ce régime, est divisée en deux parties : les personnes qui contrôlent les moyens de production, qui emploient donc la main d'œuvre dans le but de réaliser un profit, et les autres qui, pour subsister, se voient contraintes de jouer le rôle de la main-d'œuvre. Ce processus est donc marqué par l'accumulation de la richesse de la part du premier groupe cité ci-dessus dans le but de pouvoir en accumuler davantage. Il est marqué par une économie libérale, une économie de marché, laissant tous les agents économiques s'exprimer d'une manière moins contrôlée que la période précédente. Mais ce qui est intéressant ici, c'est de comprendre quel a été l'impact de la globalisation dans ce régime.

L'ouverture de l'économie à une échelle mondiale a permis aux agents économiques contrôlant la production d'accumuler fortement du capital. De plus, la globalisation, comme expliqué dans le chapitre précédent, a permis à ces derniers d'élargir leurs horizons et d'atteindre des opportunités commerciales externes à un territoire seulement

national. Le grand bouleversement a été cette suraccumulation de capitaux qui a permis à certaines personnes d'investir massivement dans les marchés financiers et de générer davantage de liquidités.

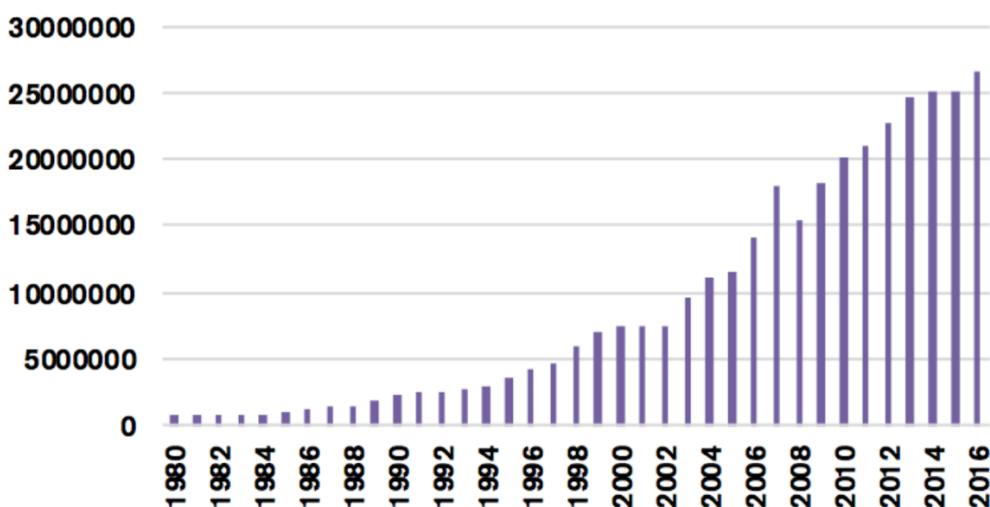
Dès lors que les libres échanges en flux de capitaux se sont installés dans le monde, l'économie mondiale a beaucoup changé et nous vivons aujourd'hui dans une société actionnariale de plus en plus importante. Le fait est que plusieurs agents économiques investissent dans des sociétés cotées en bourse et la tendance est à la spéculation boursière, afin de dégager de nouvelles sources de revenus. Nous savons que l'actif le plus rentable, dans une perspective de long terme, est l'investissement en action (voir annexe 3) et il est donc logique de constater une évolution croissante de ce type d'investissement à l'échelle mondiale.

Le graphique ci-dessous nous montre que les investissements directs à l'étranger n'ont fait qu'accroître considérablement depuis les années 80 passant d'environ 0.7 trillons à plus de 25 trillons de dollars US en 2016.

De plus, une chose est frappante dans ce graphique : la présence d'une stagnation de ces investissements des années 80 à 90 pour ensuite faire place à une évolution exponentielle jusqu'en 2016. Cela est bien évidemment lié aux trente années passées marquées par la mondialisation.

Figure 5 : Accroissement des IDE dans le monde depuis 1980

Diagramme 2. Investissements directs à l'étranger dans le monde (stock, en million de dollars US à prix courants).



Source : CNUCED.

Source : CNUCED

Le problème ici n'est pas du tout le fait de constater que durant les trente dernières années il y a eu une augmentation de ces investissements, c'est plutôt que ces derniers, qui dégagent un revenu supplémentaire, ne sont malheureusement pas accessibles pour tout le monde et concernent seulement une petite minorité de la population mondiale. Nous allons, à l'aide du chapitre suivant et plus particulièrement dans notre partie 3.3, développer cette notion d'inégalité en relation à des revenus externes en relation avec les investissements en actions.

Nous arrivons au terme de notre chapitre concernant le phénomène de globalisation qui nous a permis d'en comprendre les grands fondamentaux et nous faire une image la plus critique possible sur le phénomène qui a bouleversé notre quotidien. Il y a énormément de points positifs à souligner concernant la mondialisation, mais aussi plusieurs côtés négatifs qui posent malheureusement problème. Nous allons dès lors nous pencher sur une problématique importante de notre société et tenter de comprendre quels sont les fondamentaux des inégalités sociales.

3. Les inégalités

Dans ce chapitre, nous allons tenter d'avoir une vision la plus détaillée possible sur la grande question des inégalités dans le monde. Il est malheureusement impossible de couvrir tous les pays présents sur notre planète, car le travail serait trop conséquent et compliqué à résoudre dans le cadre d'un travail de Bachelor. Nous tenterons donc de couvrir le maximum de pays afin de pouvoir répondre à notre problématique avec le plus possible de matière.

3.1 Historique d'une inégalité omniprésente.

Les inégalités sociales ne datent pas d'hier et nous constatons qu'elles ont toujours été présentes dans l'histoire de l'humanité. Depuis la naissance des civilisations humaines, il y a toujours eu des personnes et des groupes de personnes qui ont bénéficié d'une meilleure qualité de vie. Ils sont souvent représentés par une minorité de la population au détriment d'une plus grande partie qui ne jouit malheureusement pas des mêmes priviléges.

Ce chapitre va nous permettre d'avoir une vue générale sur l'histoire de la société inégalitaire, toutefois je souhaiterais d'ores et déjà vous sensibiliser sur le fait que je vais me focaliser sur l'Europe chrétienne pour ne pas reprendre toutes les civilisations présentes dans le monde.

3.1.1 Les sociétés ternaires

Dans un premier temps, la société européenne chrétienne était divisée en trois classes sociales différentes : le clergé, la noblesse et le tiers état. La première classe regroupait toutes les personnes intellectuelles et religieuses donnant ainsi au reste de la société une base intellectuelle. La seconde regroupe celle des guerriers et militaires qui protégeaient la communauté et apportaient une base de sécurité pour ne pas virer au chaos et la dernière prend en compte tout le reste de la société : les paysans, les artisans et les commerçants qui vivaient de leur force de travail. Quand on parle de ce type de société répartie en trois groupes bien distincts, on fait référence à une « tripartition » sociale ou encore une « société ternaire » et, selon l'histoire, ce type de société était présent sur toute notre planète, avec bien évidemment des différences selon les zones géographiques.

Dans les sociétés ternaires, le système politique et économique était fortement focalisé sur deux des trois classes sociales citées ci-dessus, le clergé et la noblesse. Le fait est qu'auparavant, nous faisions face à une domination en termes de rapports sociaux pour cause de plusieurs facteurs.

Le premier facteur concerne le clergé et comprend donc le culte religieux qui avait une place extrêmement importante il y a plusieurs années. La montée en puissance de la part de cette classe et l'acheminement à un grand pouvoir politique et des richesses assurées étaient marqués par le fait que cette dernière possédait des liens forts avec la noblesse ainsi que toute la société. Le second facteur reprend la descendance noble, la lignée de la noblesse qui, de génération en génération, se transmet les richesses et garde un patrimoine qui tient à croître au fil des années.

Le dernier facteur est selon moi le plus important, car il concerne un point spécifique à la richesse du monde d'antan et comme nous avons pu le constater dans notre chapitre 2, c'est souvent celui qui « possède » qui détient les richesses du monde. Ces deux classes sociales possédaient une part très importante des propriétés par rapport à la taille, en proportion, de la population du territoire. En d'autres termes, elles possédaient une part conséquente du sol agricole qui était le fer de lance d'un accès à un très grand pouvoir économique autrefois. Nous allons dès lors nous pencher sur quelques graphiques pertinents qui étayeront notre développement ci-dessus et qui nous permettront de comprendre l'importance de ces deux classes et du système inégalitaire présent dans les sociétés ternaires.

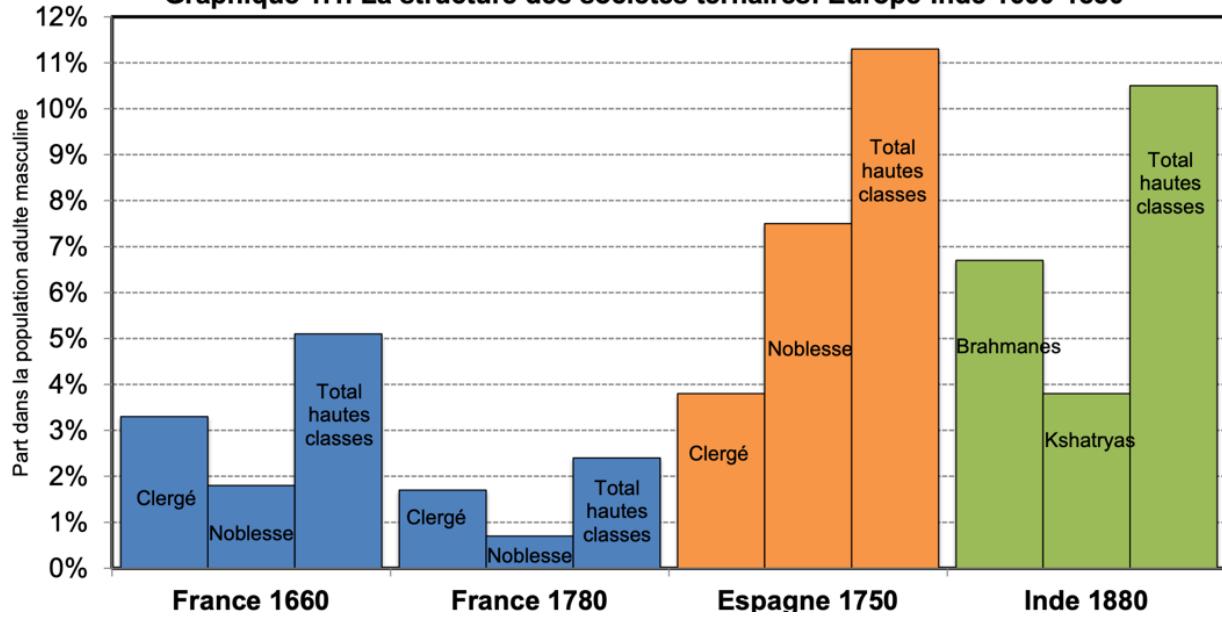
Le premier graphique reprend la structure complète des hautes classes en Europe et en Inde (afin d'avoir un point de comparaison avec un pays hors territoire européen). En ce

qui concerne la France, la part de la population adulte, masculine, en 1660, était de 5,1% au total pour les deux classes principales, nous constatons également que 120 ans plus tard, le total des hautes classes tend à diminuer et chute à un pourcentage d'environ 2,3%.

En Espagne, en 1750, les chiffres étaient nettement plus grands que son pays voisin, puisque la part totale des hautes classes était supérieure à 11%. De plus, nous remarquons que les chiffres sont nettement plus proches entre l'Espagne et l'Inde, mais dans deux périodes différentes espacées de plus d'un siècle, en termes de part des hautes classes puisqu'en 1880, l'Inde comptait un total de 10,5% pour les deux classes principales.

Figure 6 : Structure des sociétés ternaire

Graphique 1.1. La structure des sociétés ternaires: Europe-Inde 1660-1880



Source : « Capital & Idéologie », de Thomas Piketty, Edition du Seuil, p.98

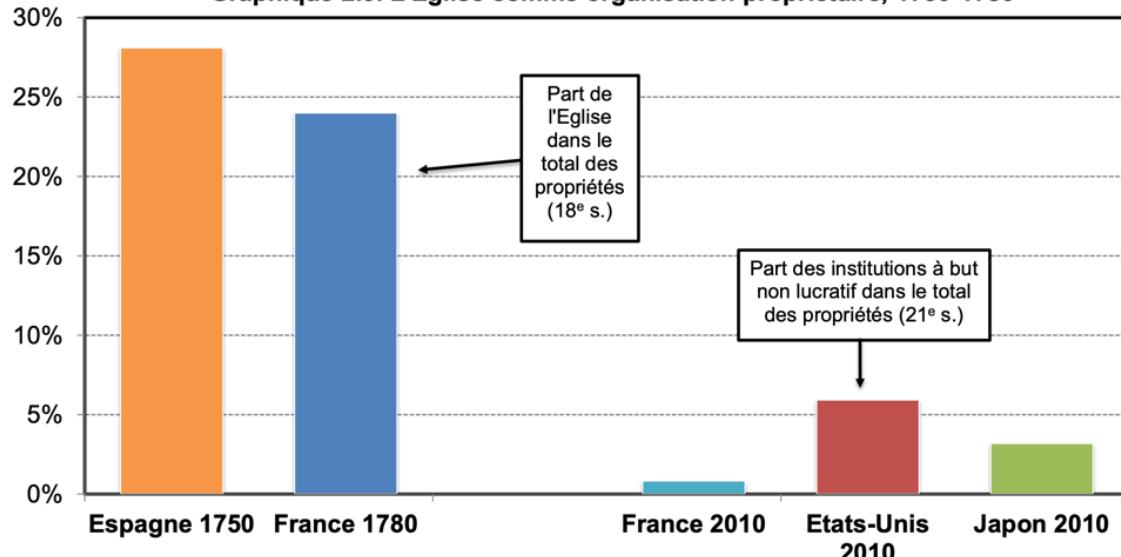
Pour la suite de notre développement, et plus particulièrement pour le chapitre qui va suivre, il est important d'avoir également une vision de la part totale de ces deux classes pour le Royaume-Uni (cf annexe 4). Nous constatons qu'elles sont pratiquement identiques aux chiffres de la France.

Le deuxième graphique, que vous trouverez à la page suivante, illustre bien l'écart des richesses dans ce type de sociétés. En effet, si l'on reprend les chiffres de la figure 7, nous constatons que le poids du clergé en termes de population adulte masculine est de 3,3% pour la France et 3,8% pour l'Espagne et la part de l'Église dans le total des propriétés, à la même époque, était de plus de 24% en France et plus de 27% pour son pays voisin. Ce constat est quand même frappant puisqu'une petite minorité dans la

population possède un pourcentage conséquent de propriétés ce qui explique une inégalité omniprésente dans les sociétés trifonctionnelles.

Figure 7 : L'Église en tant que propriétaire

Graphique 2.3. L'Eglise comme organisation propriétaire, 1750-1780



Source : « Capital & Idéologie », de Thomas Piketty, Edition du Seuil, p.141

Malheureusement, je n'ai pas trouvé de chiffres pertinents qui nous permettraient d'avoir une vue plus précise sur la part des propriétés détenue par la noblesse. Cependant, on estime⁵ que la part des terres en possession des deux classes prédominantes serait autour de 40-45%, mais pourrait atteindre 55-60% si l'on prenait en compte la dîme ecclésiastique (redevance, en nature ou en espèce, sur les revenus agricoles adressés directement au prêtre).

3.1.2 La situation post-sociétés ternaires

Tout en suivant une logique chronologique, ce chapitre nous permettra d'avoir une certaine continuité afin de comprendre comment les répartitions inégalitaires ont évolué à partir des années 1780. Toutefois, avant de me pencher sur les différentes répartitions de propriétés ainsi que de revenus, je souhaiterais pointer l'évolution du poids du clergé et de la noblesse dans la société après 1780 (cf annexe 5 et 6). Nous constatons une chute considérable de ces deux classes sociales dans la société et cela justifie également le rôle de chacun dans une société changeante passant de l'époque moderne à une époque contemporaine.

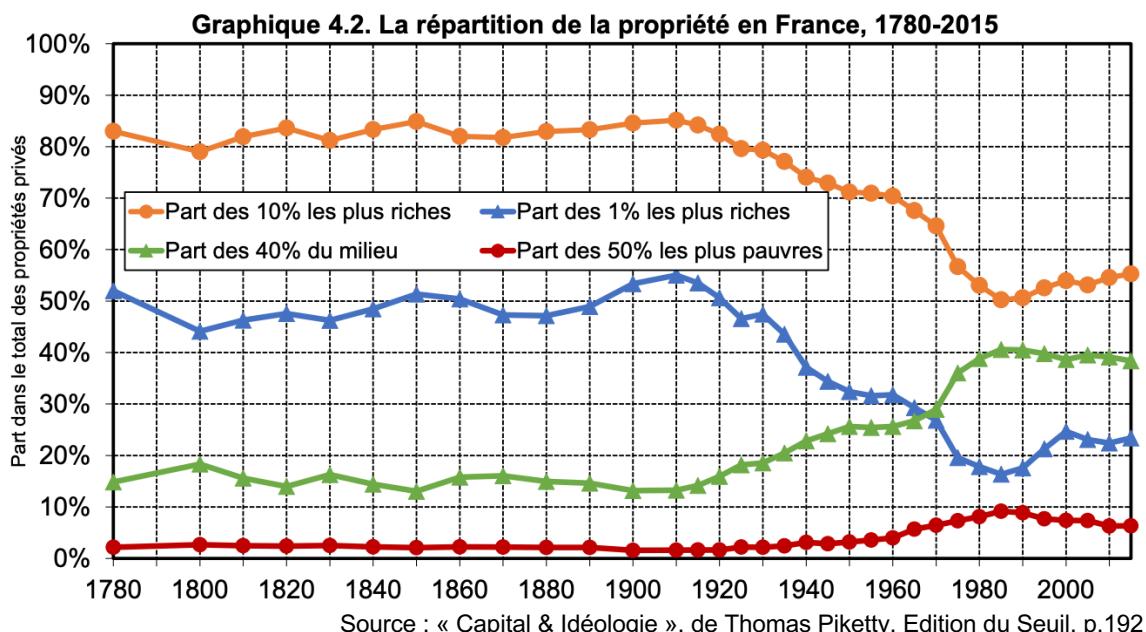
À l'aide de plusieurs graphiques, nous allons déterminer quelle était la situation des répartitions de revenus et de propriétés en France, au Royaume-Uni ainsi qu'en Suède

5 Voir « Capital et idéologie » de Thomas Piketty p.133

(car aujourd’hui, c’est l’un des pays les plus développés en Europe ce qui m’a semblé être pertinent pour notre analyse).

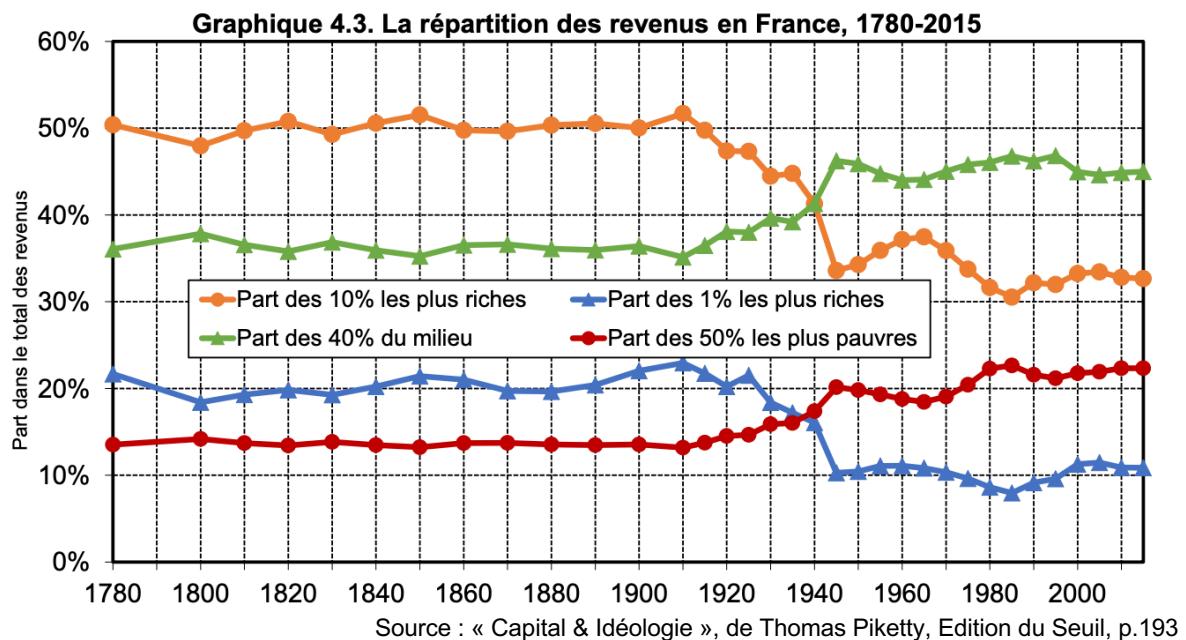
Dans un premier temps, en ce qui concerne la France, comme nous pouvons le voir sur le graphique ci-dessous, représentant la répartition de la propriété de la fin du 18^e siècle jusqu’en 2015, la part des 10% des plus riches s’élève à plus de 80% des propriétés tandis que le 90% des autres, comprenant la part des 40% du milieu ainsi que les 50 autres pourcents des plus pauvres, se départagent le reste. L’évolution de la répartition reste pratiquement inchangée jusqu’aux années pré-première guerre mondiale, avec toutefois quelques fluctuations.

Figure 8 : La répartition de la propriété en France depuis 1780



Le graphique suivant nous plonge dans la répartition des revenus, en France, toujours pour la même période et suit la même logique que celui du dessus. En effet, la moitié des revenus est perçue par la plus petite part en termes de proportion de la population (les 10% des plus riches) et l’autre moitié est départagée par le reste de la population ce qui montre l’écart inégalitaire dans cette période. Pendant 100 ans, la répartition reste également inchangée.

Figure 9 : La répartition des revenus en France depuis 1780

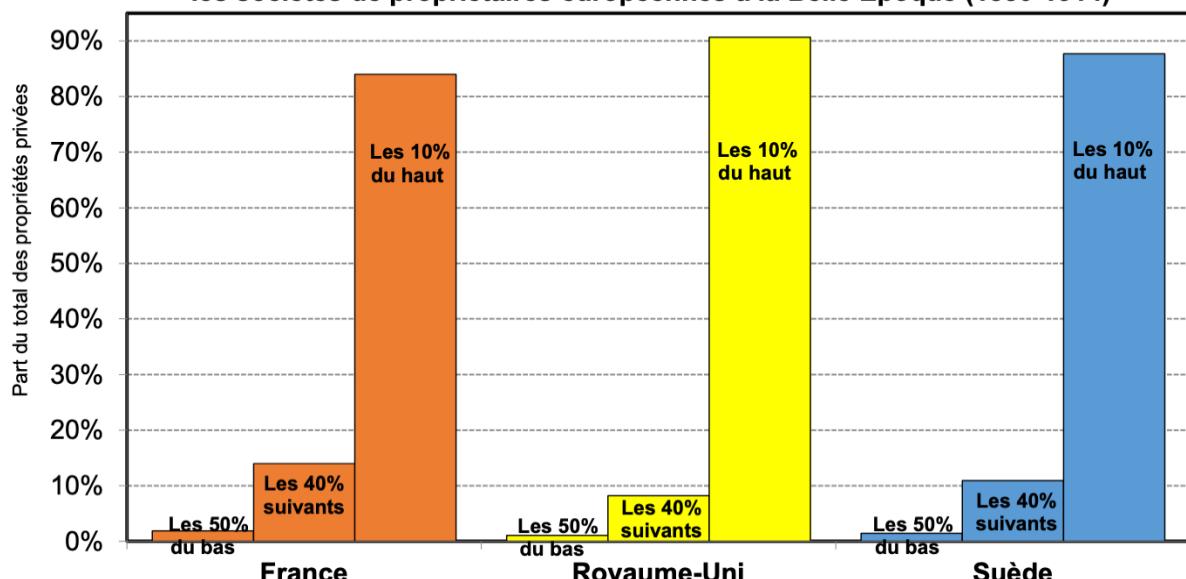


En se penchant sur le Royaume-Uni et la Suède, les graphiques représentant la répartition de la propriété (cf annexe 7 et 8) suivent également une tendance inégalitaire et nous constatons que c'est toujours la part des 10% des plus riches qui possède environ 90% des propriétés. Cela reste également inchangé pendant plus de 100 ans.

3.1.3 Bouleversement des sociétés propriétaires européennes

Figure 10 : Inégalité patrimoniale durant la Belle Époque

**Graphique 5.6. L'inégalité patrimoniale extrême:
les sociétés de propriétaires européennes à la Belle Epoque (1880-1914)**



Source : « Capital & Idéologie », de Thomas Piketty, Edition du Seuil, p.276

Dans ce chapitre, nous allons tenter de comprendre comment l'écart inégalitaire, en Europe, entre les différentes parts de population, est devenu moins important à partir de 1914 faisant place à de nouvelles idéologies politiques et une restructuration de ces sociétés propriétaires.

Le graphique ci-dessus, ainsi que celui que vous trouverez en annexe 9 comprenant l'inégalité de revenus, résume l'inégalité patrimoniale dans ces trois pays de 1880-1914 et nous donnent une vision générale des inégalités patrimoniales puisque ces années-là sont marquées par les sociétés propriétaires. Cependant, comme nous pouvons le constater dans les quatre graphiques, reprenant les répartitions depuis 1780, pendant cette période de la Belle Époque, les inégalités restent à un niveau très élevé et vont même se poursuivre à la hausse jusqu'à la Première Guerre mondiale. La répartition change à partir du 20^e siècle avec de fortes fluctuations et nous faisons face à une baisse drastique de cette concentration de propriétés détenues par les plus riches et une disparition des sociétés propriétaires.

En effet, nous constatons que dans ces trois pays, la part des 10% des plus riches chute considérablement jusque dans les années 1980. Les 90% du reste de la population voient donc leurs courbes respectives croître, mais comme nous pouvons le voir ce sont bien évidemment les 40% du milieu qui captent la plus grande croissance passant de 10% à près de 40% en ce qui concerne la répartition des propriétés. Concernant les revenus, en France, les 90% du reste de la population captent également 10% de croissance dans leurs revenus.

Pourquoi un tel bouleversement ? Pour commencer, avant la Première Guerre mondiale, nous étions dans une ère industrielle marquée par le progrès ainsi que l'apparition de sources d'énergie comme l'électricité et le pétrole, de nouvelles industries (chimie), l'employabilité était donc de plus en plus marquée par la classe ouvrière proposant leurs forces de travail dans les usines. Toutefois, les conditions de vie sont restées pratiquement inchangées et les salaires augmentaient malheureusement très peu en comparaison à la part en termes d'accumulation de capital pour le décile supérieur des populations dans ces différents pays.

Comme nous l'avons compris, l'élément déclencheur a bien été la Première Guerre mondiale résultant de problèmes politiques au sein de l'Union Européenne, mais selon certains analystes et économistes qui se penchent sur la question, le retournement de tendance aurait de toute façon eu lieu même sans la présence de cette guerre. Plusieurs autres facteurs hors conflit sont à l'origine du changement de tendance dans les courbes

des répartitions et cela a été rendu possible tout simplement par des prises de conscience et des décisions politiques ayant eu pour but de réduire cette emprise sociale.

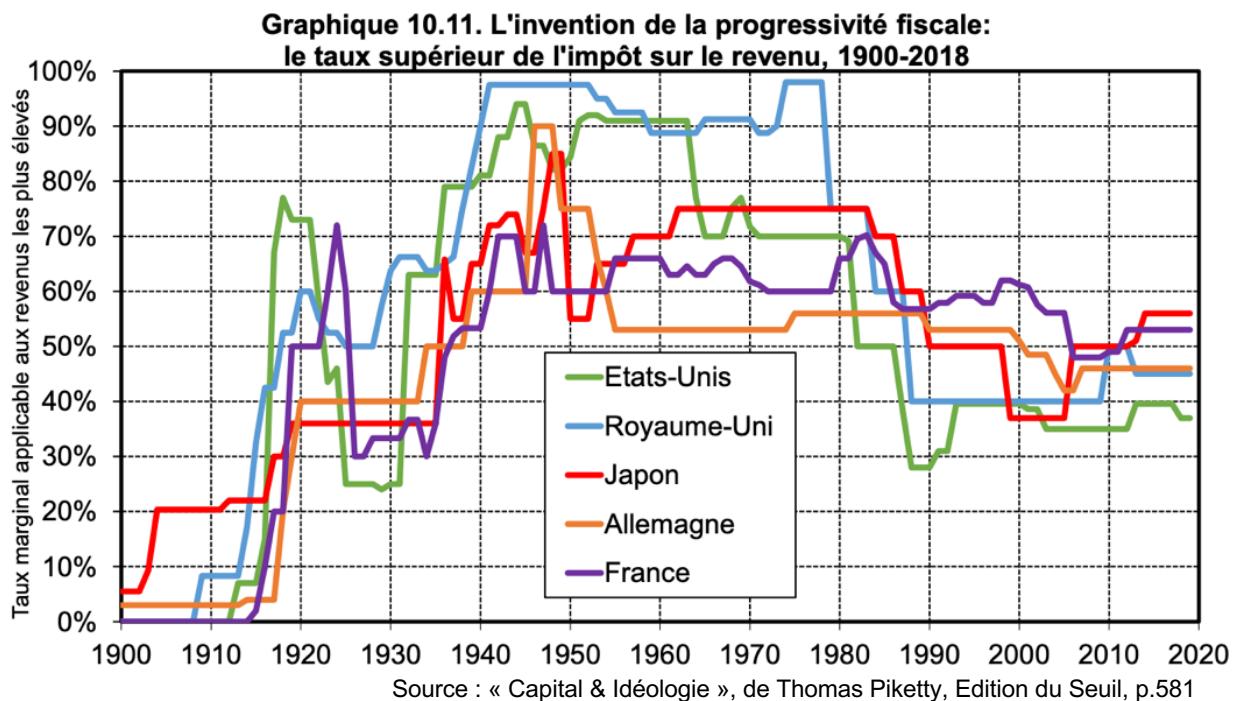
Le premier facteur concerne la perte en matériel et d'usines en tous genres liés aux deux grandes guerres mondiales. En sortant de deux conflits, le territoire européen a perdu en puissance vis-à-vis d'autres pays (US et URSS) qui ont pu profiter du déclin des états européens. De plus, la montée des contre-régimes communistes et sociaux-démocrates qui avaient bien compris le défi de devoir aller à l'encontre de la société marquée par l'inégalité de propriétés. Nous assistons donc à une compétition idéologique post-2^e guerre mondiale entre les deux grandes puissances : les États-Unis et l'Union soviétique.

Cependant, pour ne pas m'étaler dans l'histoire du conflit post-guerre entre les deux grandes puissances mondiales et tomber dans des généralités de l'idéologie capitaliste et celle communiste, il est important de comprendre que le plus grand impact sur cette baisse d'inégalités en termes de propriétés et de revenus est l'évolution du système fiscal.

En effet, ce dernier n'était absolument pas celui d'aujourd'hui et la non-présence d'un impôt progressif bénéficiait largement aux plus riches et donc l'accumulation de richesse de la part de cette petite proportion de la population est bien présente. Le système fiscal après-guerre est devenu plus important, et ce, de façon simultanée pour la plupart des pays européens ainsi que les États-Unis et le Japon. On constate pour la première fois de l'histoire l'invention de la progressivité fiscale pour une double imposition progressive. La population sera imposée sur le revenu ainsi que sur les successions.

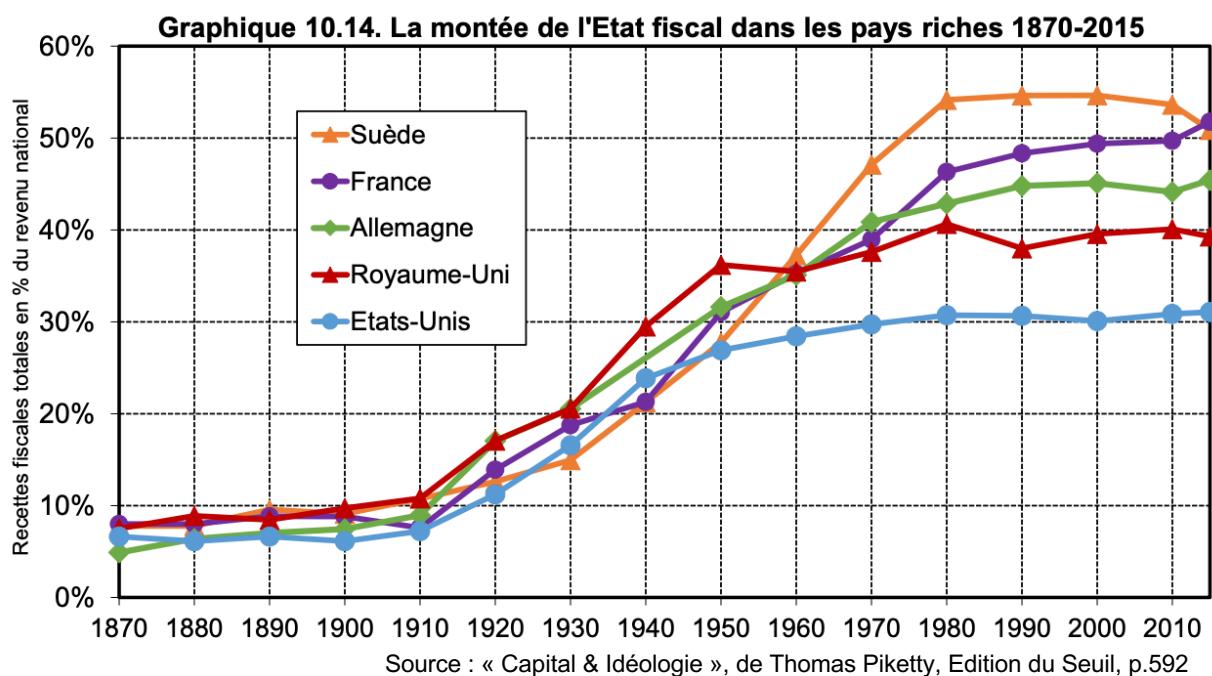
Comme nous pouvons le voir dans les deux graphiques ci-dessous (ainsi que celui présent en annexe 10 comprenant l'impôt sur les successions), reprenant le taux supérieur de l'impôt applicable aux revenus les plus élevés ainsi que les recettes fiscales totales en pourcent du revenu national, nous pouvons observer dans un premier temps qu'avant la Première Guerre mondiale les taux étaient relativement bas et que la situation post-conflit est marquée par une augmentation de plus d'une dizaine de pourcents pour chaque pays.

Figure 11 Progressivité fiscale, taux supérieur de l'impôt sur le revenu



De plus, les recettes fiscales, qui étaient pratiquement nulles au début du 20^e siècle, augmentent considérablement par le biais de la tendance d'imposer proportionnellement les richesses. Outre les différents mouvements politiques qui ont marqué ce siècle, selon moi, c'est l'introduction de la progressivité fiscale qui a contribué le plus à la chute des différentes répartitions respectives étudiée dans les chapitres précédents pour cette période.

Figure 12 : L'évolution des recettes fiscales depuis 1870



3.2 Que constate-t-on dans le monde d'aujourd'hui ?

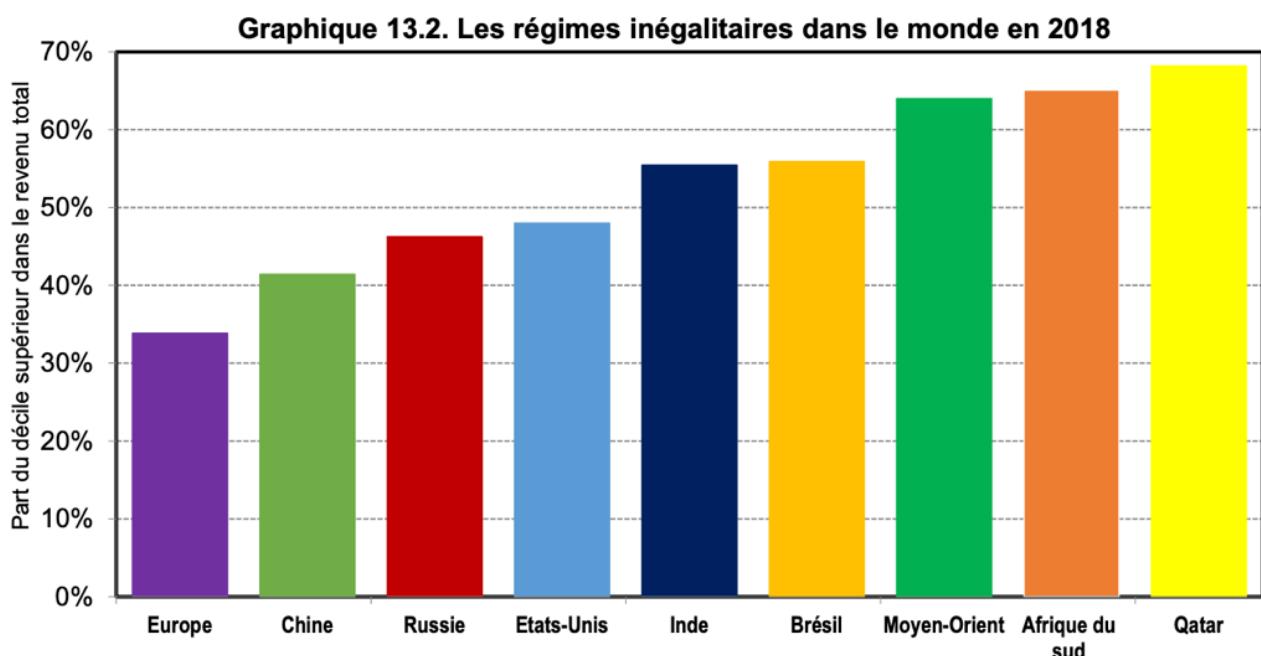
3.2.1 Une vue d'ensemble

Nous allons dès lors tenter de comprendre ce qui s'est passé depuis 1980 dans le monde concernant ces répartitions étudiées dans les chapitres précédents. Dans un premier temps, je souhaiterais rebondir sur tous les graphiques présentés jusqu'à ce stade de notre réflexion ainsi que ceux en annexe concernant les différentes évolutions des répartitions, de revenus et de propriétés. Ce qui me frappe le plus a été bien évidemment cette chute de la part consacrée au centile et au décile supérieurs de la population, mais si l'on se penche sur les années qui suivent cette baisse, on voit bien qu'à partir de 1980 les chiffres suivent de nouveau une tendance haussière pour ces deux parts de la population. En effet, la part en proportion du décile supérieur augmente au détriment des parts respectives des 40% du milieu ainsi que les 50% les plus pauvres, et ce, pour chacun des trois pays (France, R-U et Suède).

Qu'en est-il du reste du monde ? Le graphique de la page suivante, reprenant la part du décile supérieur dans le revenu total de chaque pays, nous pose un contexte global des régimes inégalitaires dans le monde en 2018.

Ce qui nous paraît totalement logique, si l'on traite les informations directement en faisant un parallèle « inégalités/développement » du pays, c'est que plus les pays sont développés, moins le poids des inégalités sociales se fait ressentir.

Figure 13 : Les régimes inégalitaires en 2018

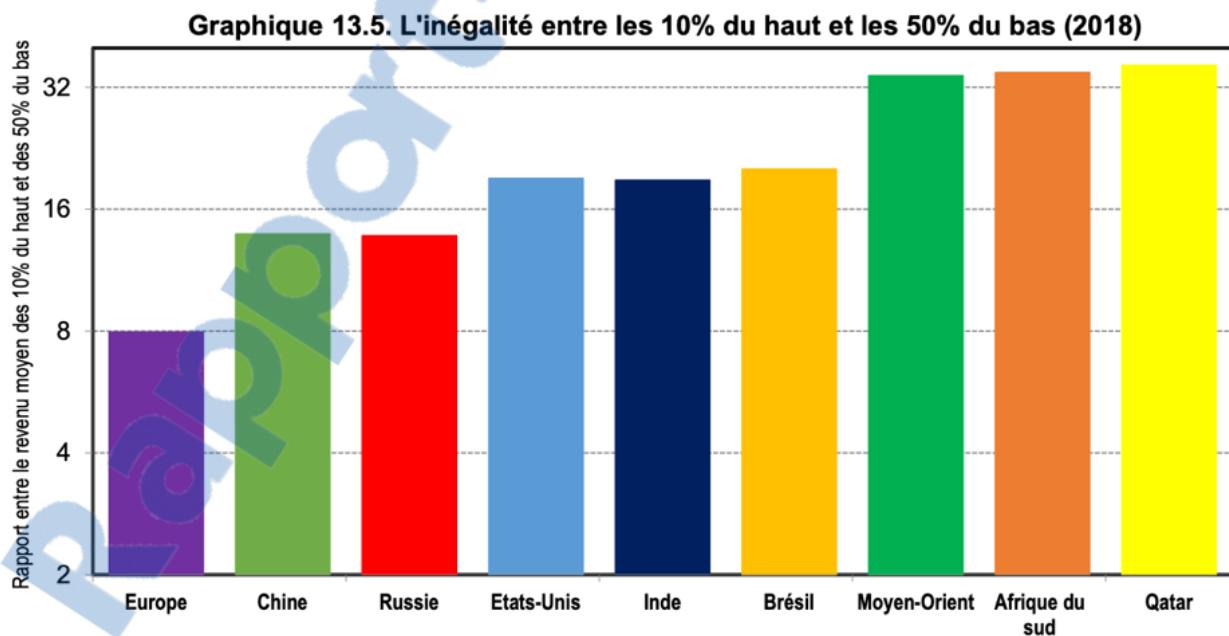


Source : « Capital & Idéologie », de Thomas Piketty, Edition du Seuil, p.839

Poursuivons notre analyse avec le graphique ci-dessous que je trouve très intéressant. Il met en parallèle l'inégalité flagrante entre les 10% du haut et les 50% du bas et compare donc le rapport entre le revenu moyen de ces deux parts de la population (voir également annexe 11 pour le centile supérieur où les chiffres sont encore plus choquants). En 2018, nous constatons que l'Europe est la région du monde qui possède un rapport moins grand (8 fois supérieur) que le reste du monde, La Chine et la Russie sont au même stade et cela peut être justifié, en comparant la situation aux États-Unis, par la présence d'un mouvement communiste présent au sein du pays (certes, pour la Russie, ce n'est plus d'actualité, mais cela justifie certainement leur position dans ce graphique).

De plus, les valeurs pour certaines régions comme les pays du Moyen-Orient, qui est la zone la plus touchée actuellement par les inégalités sociales, sont nettement plus hautes que le reste de la planète. Cela est entièrement dû à la présence de ressources pétrolières dans cette région et donc d'accumulation de richesses de la part d'une minorité de la population, sans parler des guerres pour l'or noir qui se sont déroulées dans cette région du monde. Ces deux facteurs ont eu comme conséquence d'apporter de l'instabilité économique au sein de ces territoires et donc d'accroître encore plus l'écart inégalitaire entre riches et pauvres.

Figure 14 : Les 10% du haut vs les 50% du bas

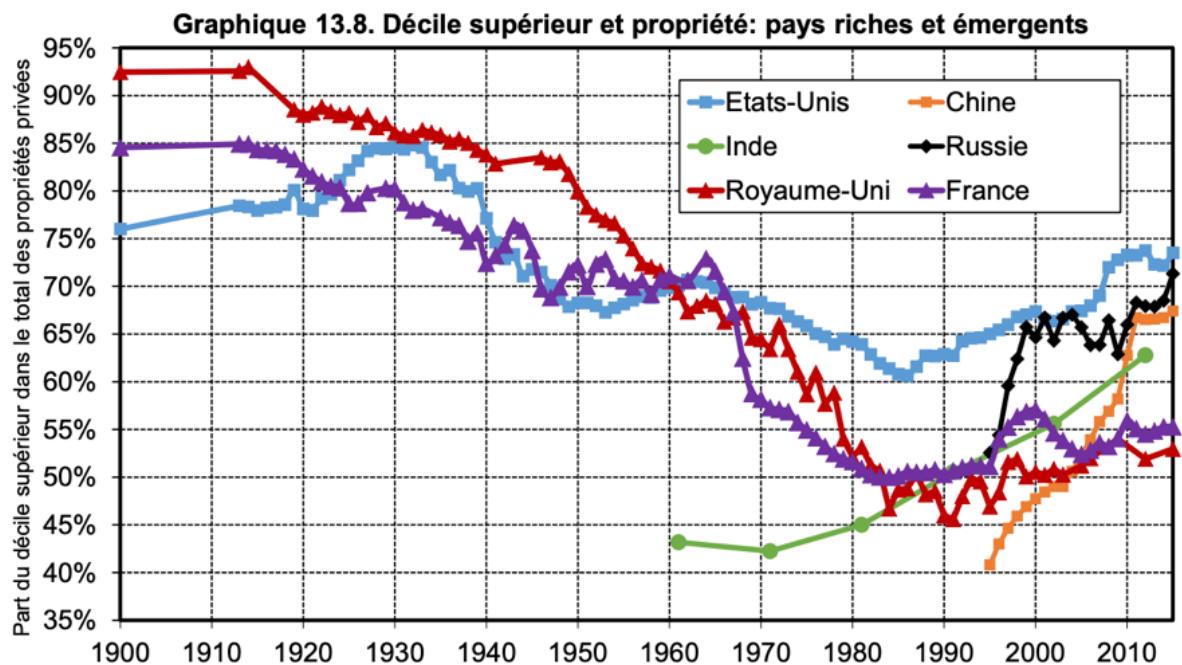


3.2.2 L'évolution des répartitions des propriétés et du revenu

Nous allons dès lors plus nous pencher sur la répartition des propriétés privées et tenter de comprendre son évolution à partir de 1980. Le graphique ci-dessous nous montre l'évolution de la part du décile supérieur des propriétés privées (actifs immobiliers,

professionnels et financiers), pour les pays riches et émergents. Nous remarquons qu'à partir des années 80, toutes les courbes suivent la même tendance et donc nous faisons face à un accroissement de cette part pour la minorité de la population en termes de propriétés privées. En se penchant également sur l'annexe 12, reprenant la part du centile supérieur, on remarque que les courbes suivent généralement la même tendance. Cependant, si l'on se penche uniquement sur les États-Unis, on remarque que les 1% supérieurs captent une plus grande croissance, passant de 22,5% à 38%, que les 10% supérieurs, passant de 60% à 74%.

Figure 15 : La part du décile supérieur dans les propriétés privées

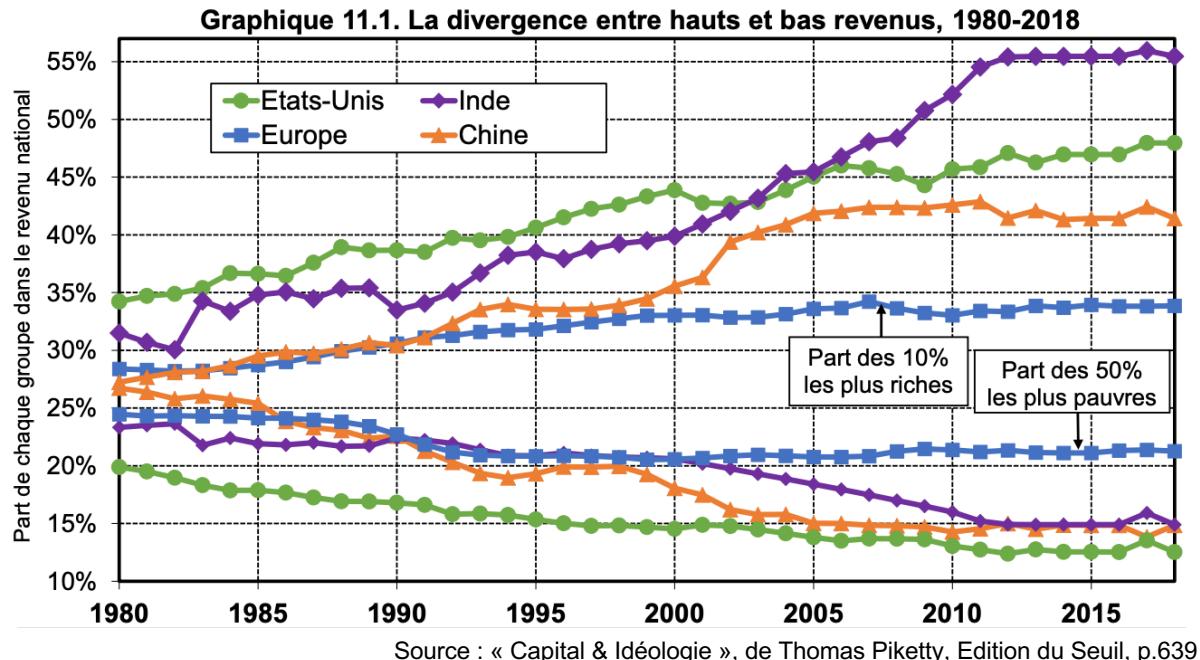


Source : « Capital & Idéologie », de Thomas Piketty, Edition du Seuil, p.862

De plus, il serait intéressant de comprendre l'évolution des revenus pour certains pays, sur cette période, et de comprendre toutes les fluctuations et les différences entre les hauts et bas revenus. Le graphique ci-dessous nous donne une parfaite vue d'ensemble sur la question et compare donc la part des 10% les plus riches à celle des 50% les plus pauvres. Comme nous pouvons le constater, dans toutes les régions du monde les deux courbes ont tendance à s'éloigner et créer un écart progressif au fil des années. En ce qui concerne l'Europe, nous pouvons voir que l'écart est le moins important, celui de l'Inde et des États-Unis sont les plus conséquents, mais le plus flagrant est la divergence constatée en Chine.

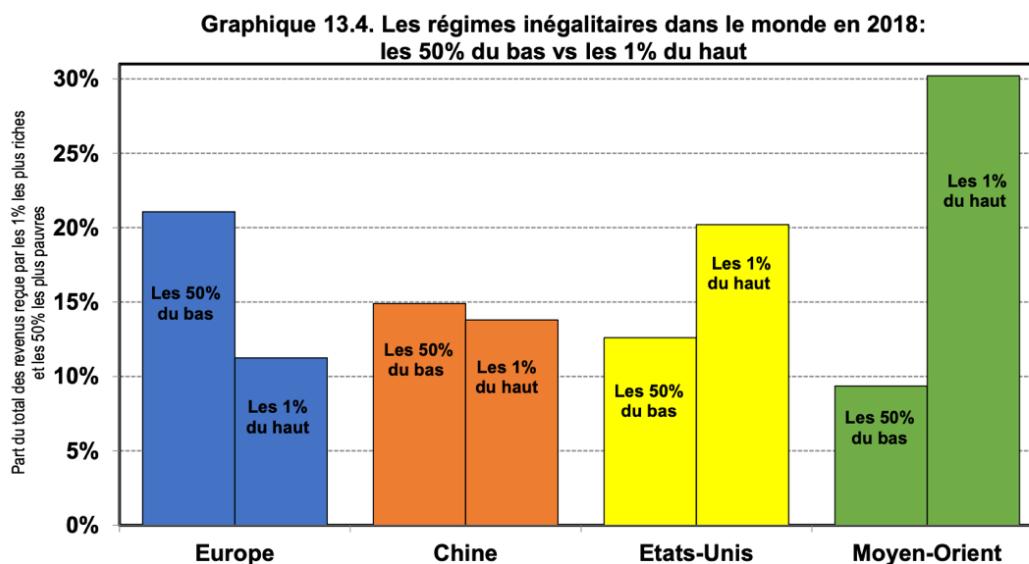
En 1980, dans ce pays, nous pouvons voir que les deux parts étaient au même niveau compris entre 25 et 30% et qu'au fil des années les deux courbes s'éloignent pour créer un écart très conséquent dans un intervalle temps de 38 ans.

Figure 16 : Divergence entre hauts et bas revenus depuis 1980



Ensuite, si nous nous penchons sur la part du centile supérieur, représentée sur le graphique ci-dessous, nous constatons que certaines régions du monde (et les États-Unis) voient leur répartition être très inégalitaire vu que la part des revenus reçus de ces derniers dépasse largement la part des 50% les plus pauvres. Les parts du centile supérieur, pour l'Europe ainsi que la Chine, restent moins importantes et donc nous trouvons un écart inégalitaire moins conséquent en termes de revenus que dans certaines autres régions (toutefois relatif puisque les 1% du haut perçoivent une part du revenu extrêmement conséquente au vu de la proportion de ces derniers dans la population totale).

Figure 17 : Les 1% du haut vs les 50% du bas en 2018



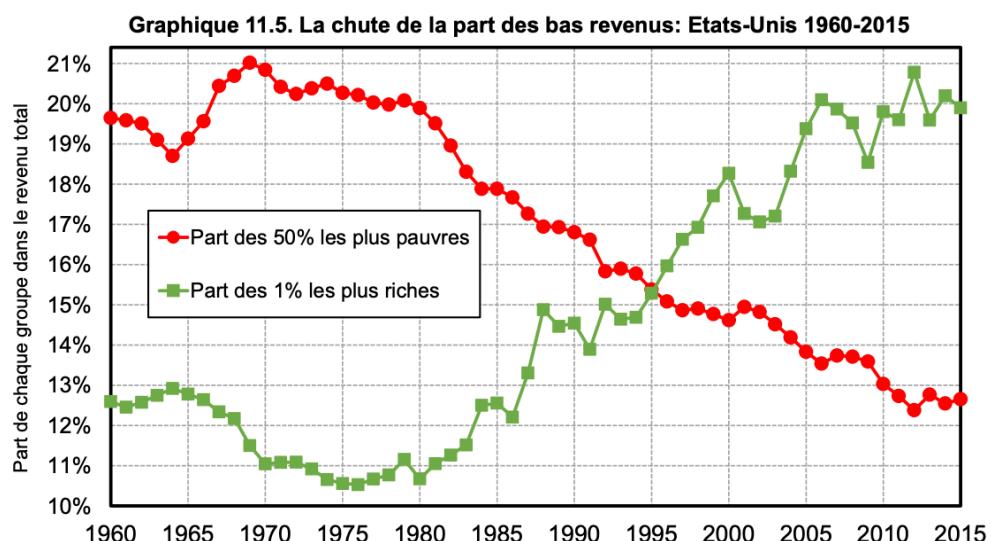
Source : « Capital & Idéologie », de Thomas Piketty, Edition du Seuil, p.840

3.2.2.1 Europe & États-Unis

Dans cette partie, je souhaiterais étudier la situation de deux régions du monde qui présentent des similitudes puisque l'Europe et les États-Unis sont une Union et un pays au même stade de développement et donc des pays/continent dits riches.

Cependant, l'évolution de la répartition et le rapport inégalitaire présent, depuis 1980, ne sont pas tout à fait les mêmes pour ces deux régions. En effet, comme vous pouvez le voir dans le premier graphique ci-dessous reprenant la situation, aux États-Unis, concernant la part des 50% du bas et celle des 1% du haut, nous constatons une forte chute de la part des plus pauvres au détriment d'une forte croissance de la part des plus riches.

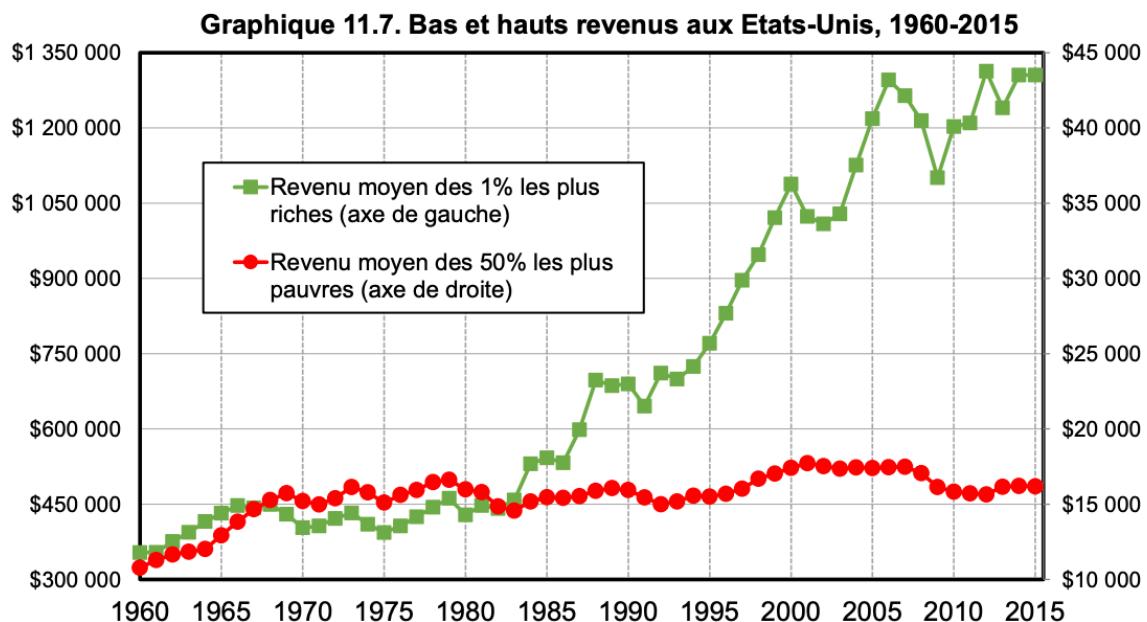
Figure 18 : La chute de la part destinées aux bas revenus aux US



Source : « Capital & Idéologie », de Thomas Piketty, Edition du Seuil, p.676

Afin de pouvoir poser un contexte purement chiffré pour voir à quel point, depuis les années 80, l'inégalité de revenus se fait ressentir considérablement entre les bas et hauts revenus, aux États-Unis, nous allons nous pencher sur le graphique ci-dessous. En effet, en 1980, les 1% des plus riches percevaient un revenu moyen d'un peu plus de 450'000 \$ tandis que les 50% du bas en percevaient environ 30 fois moins, soit 15'000 \$. Concernant les plus bas, nous observons que leur courbe reste pratiquement stable avec quelques fluctuations allant de l'ordre du millier de dollars, ce qui n'est pas du tout le cas des 1% les plus riches. En effet, nous remarquons une forte croissance et donc une augmentation conséquente de leurs revenus moyens qui, en l'espace de 30 ans, voient leur valeur tripler (pratiquement 1'350'000 \$). Le rapport entre bas et hauts revenus passe donc de 30 fois supérieur à 90 fois supérieur ce qui démontre une inégalité de revenu flagrante aux États-Unis entre ces deux parts de la population.

Figure 19 : Évolution de la part des 1% les plus riches aux US



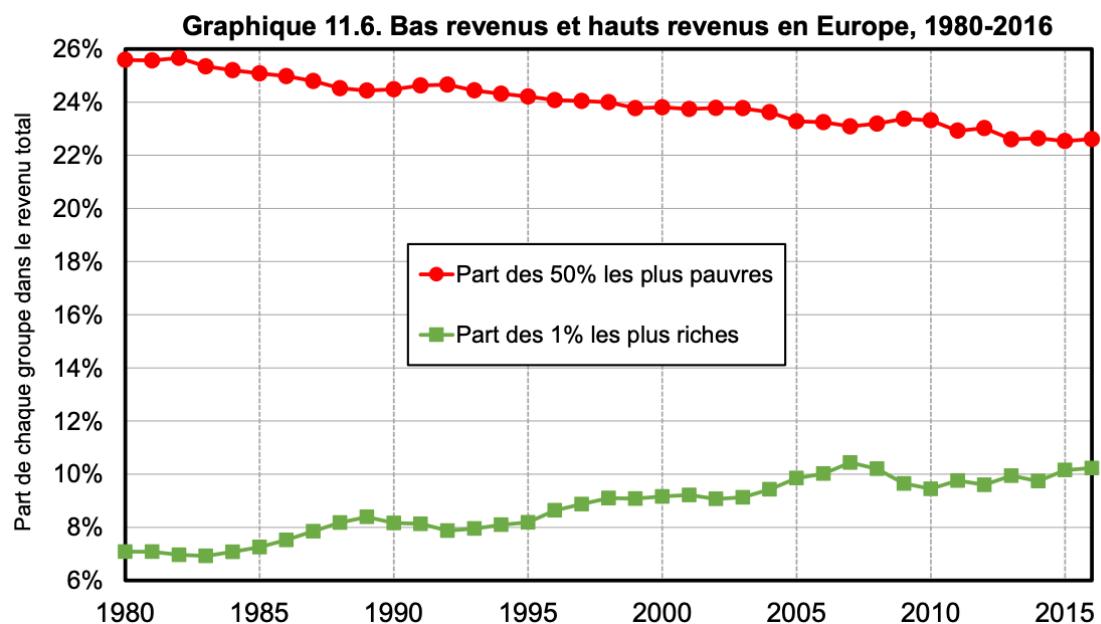
Source : « Capital & Idéologie », de Thomas Piketty, Edition du Seuil, p.678

Afin d'avoir un point de comparaison avec la première puissance économique de notre monde, nous allons dès lors nous pencher sur l'Europe. Le graphique ci-dessous nous permet de voir également l'évolution des revenus entre la part du haut et celle du bas. Nous remarquons qu'elle ne suit absolument pas la même tendance que les US puisque les deux courbes ne se croisent pas. Néanmoins, même si l'évolution n'est pas aussi flagrante, nous voyons qu'une baisse des revenus des 50% les plus pauvres est à relever et une légère croissance de la part des hauts revenus se fait également ressentir.

En annexe 14, le graphique nous montre bien qu'en Europe, c'est la part des 40% du milieu qui détient un pourcentage plus conséquent en termes de revenus. Cependant, la part du décile supérieur reste relativement haute si nous la comparons à celle des 50% des plus bas.

La répartition inégalitaire se fait ressentir dans chaque pays du monde, mais comme nous avons pu le voir, en comparant ces deux régions dites développées et riches, aux États-Unis, l'écart inégalitaire est nettement plus marquant que dans la région européenne.

Figure 20 : Évolution des bas et hauts revenus en Europe

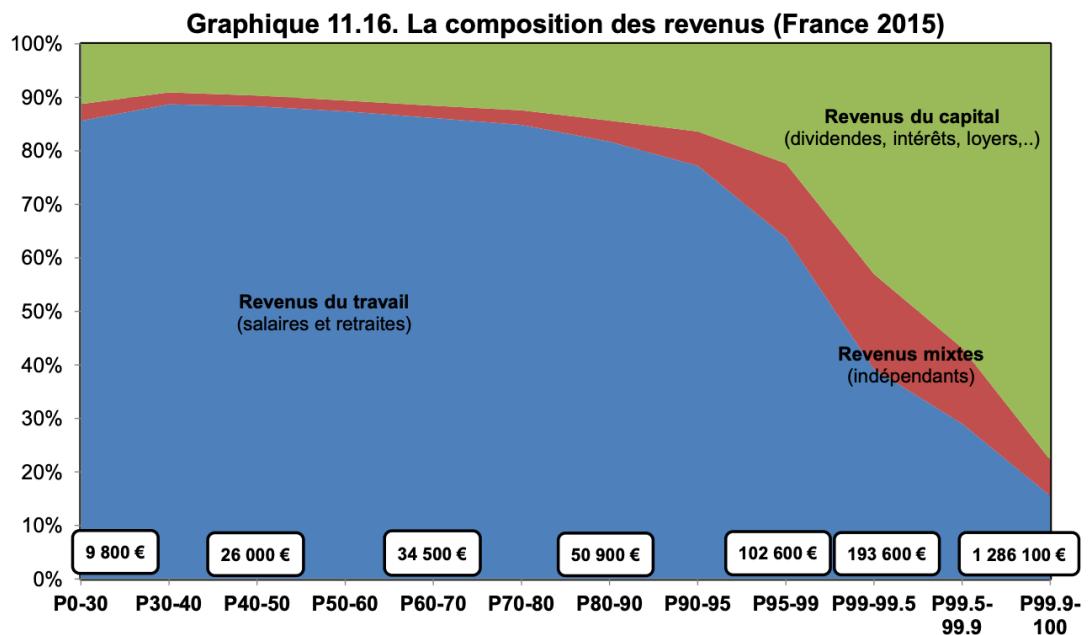


Source : « Capital & Idéologie », de Thomas Piketty, Edition du Seuil, p.677

3.3 Les inégalités en termes d'accès à des revenus externes.

Ensuite, je souhaiterais faire un parallèle avec notre partie 2.2.2 lorsque nous parlions de la création d'une élite financière et donc que l'accès aux marchés mondialisés de flux de capitaux ne fait qu'accroître une partie des richesses d'une minorité de personnes. Pourquoi avancer cela ? À l'aide du graphique ci-dessous, qui reprend la composition des revenus en France, et de l'annexe 13 qui reprend celle des propriétés, nous allons tenter de justifier notre raisonnement lié à l'accès à des revenus externes. Même si le graphique reprend des données sur la France, en 2015, il est clair que c'est pratiquement le même constat pour tous les autres pays du globe et c'est pour cela que ces graphes peuvent appuyer clairement notre raisonnement. Ils nous montrent que, pour les revenus, pour les plus bas, ils se composent essentiellement du revenu généré par le travail alors que, plus on avance sur la courbe horizontale, plus l'on s'aperçoit que cette part, générée par le travail, diminue pour faire place aux revenus mixtes et du capital.

Figure 21 : Composition des revenus en France



Source : « Capital & Idéologie », de Thomas Piketty, Edition du Seuil, p.710

Le même constat est à souligner en ce qui concerne la composition de la propriété puisque les plus bas patrimoines sont composés essentiellement de liquidités et de dépôts bancaires alors que si nous avançons horizontalement dans la courbe, on remarque que les plus hauts patrimoines sont composés d'actifs immobiliers et surtout financiers.

En d'autres termes, cela nous fait comprendre que l'accès aux marchés financiers, générant ainsi du revenu supplémentaire avec l'achat d'actifs financiers rentables, est réservé qu'à une toute petite portion de la population correspondant aux hauts patrimoines. Les plus bas patrimoines n'ont malheureusement pas cette chance parce qu'ils ne gagnent pas assez de revenus liés à leur travail ou à un flux en capital élevé lié aux successions familiales et ne peuvent donc pas avoir l'opportunité d'investir dans des marchés.

3.4 Et que dire de la Suisse ?

Dans ce chapitre, nous allons nous pencher sur le cas de la Suisse et tenter de comprendre quels en sont les points importants à relever concernant certaines inégalités en termes de revenus et de fortune. Nous allons également nous pencher sur cette notion de pauvreté tout simplement parce qu'il est parfois difficile de se rendre compte et de réaliser qu'en Suisse, malgré le fait que notre pays est parmi les meilleures de la planète en ce qui concerne les conditions de vie, il y existe un nombre conséquent de personnes vivant sous le seuil de pauvreté.

3.4.1 Les Suisses face aux inégalités de revenus et de fortunes

Je commencerai ce chapitre par donner une vue d'ensemble sur une répartition inégalitaire du revenu en Suisse depuis 1980, car la suite de mon analyse se focalisera plus particulièrement sur ce qui s'est passé au début des années 2000. En se penchant sur le graphique interactif exposé en annexe 15, tiré du site internet de la « World Inequality Database »⁶, nous constatons que la part du décile supérieur augmente à partir de 1980 contrairement à celle des 50% les plus pauvres qui baisse. Cela suit la logique de tout autre pays étudié jusqu'à maintenant.

Le rapport sur la répartition de la richesse en Suisse⁷, réalisé par le Conseil Fédéral en 2014, nous permettra d'avoir des analyses plus poussées sur ces répartitions. Cependant, le rapport se penche uniquement sur quelques années et ne regroupe malheureusement pas toute la période allant de 1980 à aujourd'hui.

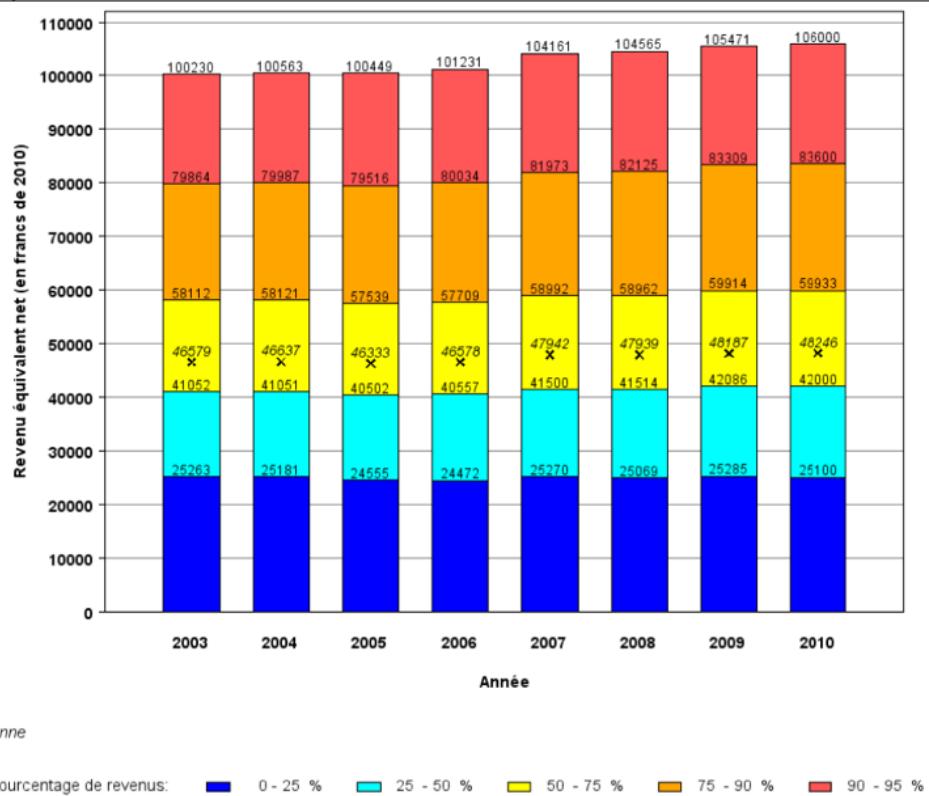
Le premier graphique nous plonge directement sur une répartition des revenus nets en Suisse, de 2003 à 2010, afin de comprendre la distribution des différentes parts de la population. Nous remarquons que la part des 50% les plus pauvres (bleu foncé et bleu ciel) reste pratiquement inchangée alors que celles du haut (orange et rouge) évoluent positivement.

⁶ Disponible à l'adresse suivante : <https://wid.world/fr/country/suisse/>

⁷ Disponible à l'adresse suivant : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/publications.assetdetail.349761.html>

Figure 22 : Répartition des revenus de 2003 à 2010

Illustration 6.18: évolution de la répartition des revenus équivalents nets de 2003 à 2010 (aux prix de 2010)



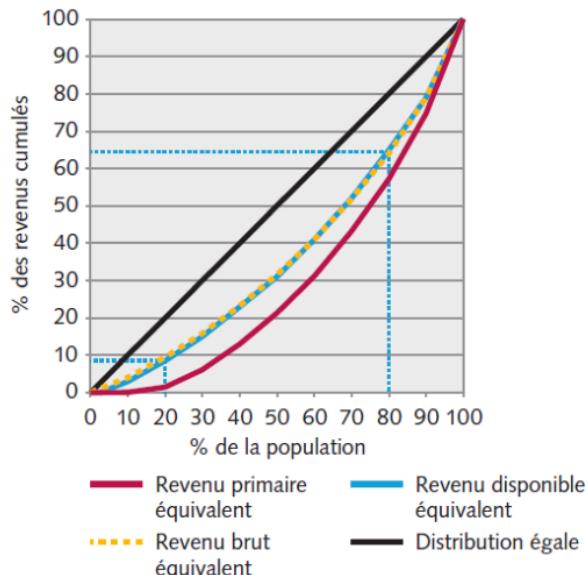
Source : Rapport du Conseil Fédéral sur la Répartition de la richesse en Suisse, p.57

Le second graphique se penche sur la distribution des revenus en 2011 pour la population totale suisse, tout en suivant la logique de notre analyse qui consiste à comparer le décile supérieur à celui des 50% les plus bas, en prenant en compte les données de la courbe de Lorenz, nous observons que la part du « *revenu disponible* »⁸ (courbe bleue) du décile supérieur équivaut à 20% du revenu cumulé alors que celui des 50% les plus bas se monte à 30% (distribution inégalitaire plus flagrante si nous prenons en compte le revenu primaire qui est la courbe rouge).

8 « Le revenu disponible se calcule en déduisant du revenu brut les dépenses obligatoires. »

Figure 23 : Courbe de Lorenz, distribution des revenus en 2011

Illustration 4.4: Courbe de Lorenz: distribution des revenus 2011, population totale



Courbe de Lorenz

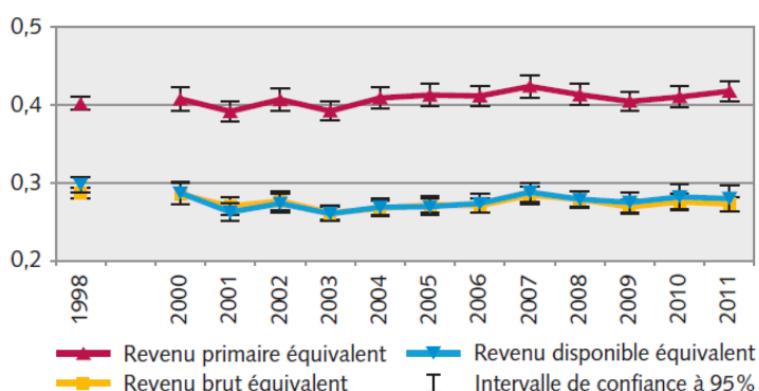
« La courbe de Lorenz met en relation les pourcentages relatifs cumulés de la population et les pourcentages relatifs cumulés des revenus rangés en ordre croissant. Elle permet de déterminer quelle part de la population perçoit quelle part du revenu total. Plus la répartition des revenus est inégale, plus la courbe de Lorenz s'écarte de la diagonale (distribution égale) »

Source : Rapport du Conseil Fédéral sur la Répartition de la richesse en Suisse, p.35

Tout en suivant une analyse basée sur la courbe de Lorenz, le tableau suivant nous montre une analyse du Coefficient de Gini, pour la période 1998 à 2011, pour les parts des 20% inférieurs et des 20% supérieurs soit l'écart interquartile S80/20. Nous constatons que l'évolution du coefficient de Gini suit une courbe stable et sans réelle grande variation au fil de cette décennie. Selon les analystes, cette période n'a pas été marquée par d'énormes bouleversements concernant les inégalités de revenus et l'écart entre ces deux parts n'a pas énormément évolué.

Figure 24 : Évolution du Coefficient de Gini de 1998 à 2011

Illustration 4.6: Evolution du coefficient de Gini, 1998 à 2011, population totale



Coefficient de Gini

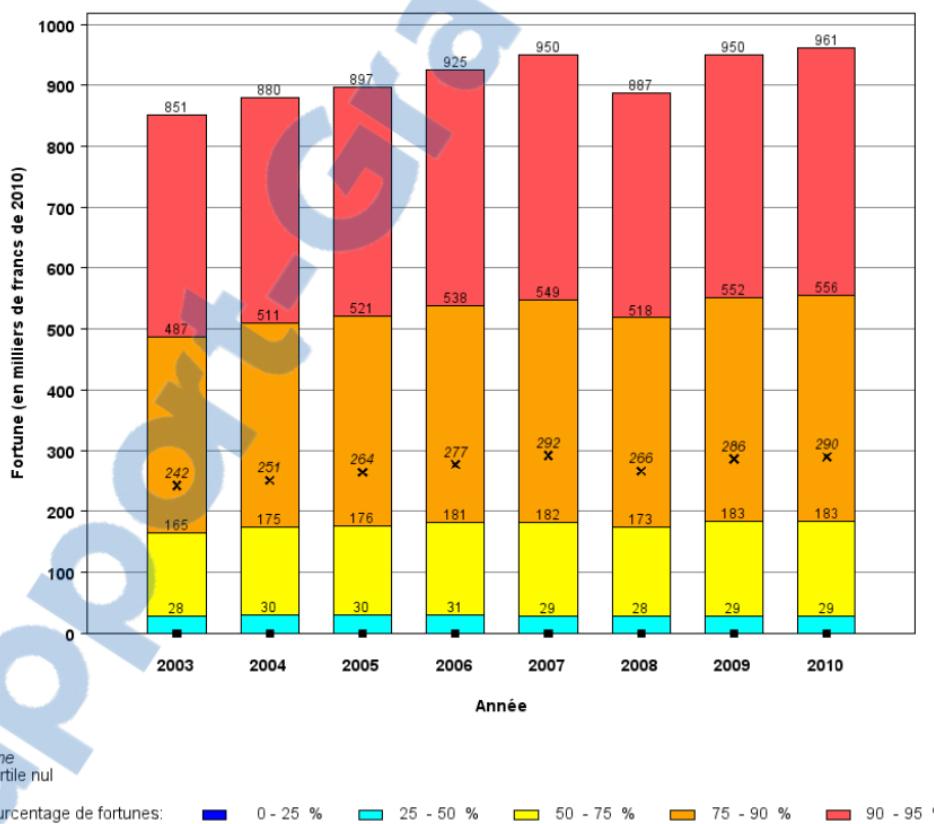
« Le coefficient de Gini est fondé sur la courbe de Lorenz et correspond au rapport de la surface entre la diagonale et la courbe et de la surface totale en dessous de la diagonale (surface du triangle). Si toutes les personnes percevaient le même revenu, la courbe de Lorenz se confondrait avec la diagonale et le coefficient de Gini serait égal à zéro. Si une seule personne percevait tous les revenus, la courbe de Lorenz se confondrait avec les deux axes du graphique et le coefficient de Gini serait égal à 1. »

Source : Rapport du Conseil Fédéral sur la Répartition de la richesse en Suisse, p.36

Nous allons dès lors nous pencher sur la répartition de la fortune en Suisse, car le constat inégalitaire est nettement plus flagrant que celui constaté sur la répartition des revenus. En effet, le graphique ci-dessous nous donne une vue d'ensemble sur l'évolution de la fortune en Suisse, des années 2003 à 2010. Comme nous pouvons le constater, la part du 0-25% des plus pauvres n'est même pas représentée dans ce graphique et donc les 50% les plus pauvres, qui sont représentés par la petite partie bleu ciel ne sont qu'une infime partie de cette répartition. Les 5% les plus riches (partie rouge) détiennent une très grande partie de la fortune globale. Cela démontre largement la situation inégalitaire que nous avons en Suisse.

Figure 25 : Répartition de la fortune de 2003 à 2010

Illustration 7.10 : évolution de la répartition des fortunes cantonales de 2003 à 2010 (aux prix de 2010)



Source : Rapport du Conseil Fédéral sur la Répartition de la richesse en Suisse, p.71

Je terminerai cette partie en évoquant un autre tableau intéressant qui nous donne une vue précise sur la concentration de la richesse des hautes fortunes en 2010.

Dans le rapport édicté par le Conseil Fédéral, on nous informe que « *les fortunes jusqu'au 95e centile ne constituent en elles seules que 38 % de la masse totale des fortunes. Une grande part de la richesse est en effet concentrée sur quelques très grosses fortunes.* »⁹

En effet, comme nous pouvons le constater dans l'encadré de la page suivante, le top 5% détient le reste de la fortune soit 62% à l'échelle nationale. Cependant, ce qui est, selon moi, le plus flagrant est que le 1% du top détient une part très conséquente qui se rapproche légèrement de la majorité de toute la richesse de notre pays. Constat glacial dans un pays où la pauvreté, que nous allons étudier dans le chapitre suivant, n'a pas totalement disparu.

Figure 26 : Concentration de la richesse en Suisse en 2010

Tableau 7.1: concentration de la richesse sur les hautes fortunes cantonales, année 2010

Part des fortunes	Pourcentage de la masse totale des fortunes																										CH
	ZH	BE	LU	UR	SZ	OW	NW	GL	ZG	FR	SO	BS	BL	SH	AR	AI	SG	GR	AG	TG	TI	VD	VS	NE	GE	JU	
Top 5%	61	57	60	44	74	60	79	50	67	64	67	76	64	51	58	58	53	51	51	54	61	60	51	59	75	56	62
Top 4%	57	53	56	40	71	57	77	46	64	60	63	73	60	46	54	54	50	47	46	50	57	56	47	54	71	52	58
Top 3%	53	48	51	36	68	53	74	42	59	55	58	69	56	41	50	50	45	43	41	46	53	51	42	49	67	47	54
Top 2%	47	43	46	30	64	48	70	36	54	50	51	64	49	35	45	44	40	37	35	40	47	46	36	43	61	41	48
Top 1%	37	35	37	22	56	39	64	28	44	41	42	57	41	26	37	35	31	29	27	32	37	37	27	33	51	33	40

Source : Rapport du Conseil Fédéral sur la Répartition de la richesse en Suisse, p. 62

3.4.2 La pauvreté en Suisse

Je souhaiterais commencer mon analyse par une citation de l'Office fédéral de la statistique qui relève un aspect marquant dans un pays comme la Suisse : « *En 2018, le seuil de risque de pauvreté pour un ménage d'une personne est de 29'943 CHF par an. 13,9% de la population suisse, ou près d'une personne sur sept, est menacée de pauvreté.* »¹⁰ Nous avons du mal à l'imaginer au sein de notre pays, qui fait partie du top classement mondial en termes de niveau de vie général, mais la pauvreté est bien présente en Suisse. Les chiffres en 2018 en disent beaucoup sur la situation, une personne sur sept est à risque et un total de 660'000 personnes est touché par la pauvreté. Cela représente un taux de 7,9%¹¹ de la population totale.

9 Rapport du Conseil Fédéral, Répartition de la richesse en Suisse, p.67, disponible à l'adresse suivante : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/publications.assetdetail.349761.html>

10 <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistikken/wirtschaftliche-soziale-situation-bevoelkerung/soziale-situation-wohlbefinden-und-armut/armut-und-materielle-entbehrungen/armutsgefaehrdung.html>

11 <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/bien-etre-pauvrete/inegalites-de-repartition-des-revenus.assetdetail.11647495.html>

Parmi ces personnes, on estime à 5,6% la proportion de personnes vivant dans une situation de privation matérielle et qui se voient donc obligées de survivre dans des conditions de vie précaires.

Si nous nous penchons sur l'évolution du taux de pauvreté en Suisse, voir annexe 16, nous observons qu'il était en baisse des années 2007 à 2013 et qu'un retournement de tendance se fait remarquer à partir de l'année 2014. En effet, selon les chiffres publiés par l'OFS, le taux de pauvreté était de 6,7% en 2014 et n'a fait que s'accroître durant les quatre années qui ont suivi, soit une augmentation de +1,2% en 4 ans¹².

Le chapitre précédent nous a permis de constater les différentes répartitions de richesse en Suisse et donc nous avons observé que ces dernières étaient à un niveau d'inégalité très marquant. En tant que citoyens suisses, nous avons de la peine à comprendre comment nous pouvons vivre une telle situation et comment justifier une telle concentration de richesses détenues par une petite partie de la population alors que 660'000 personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Nous arrivons au terme de notre partie concernant les inégalités dans le monde. Nous avons pu voir que les différentes répartitions, à travers l'histoire, pour chaque pays, suivent la même tendance. Les plus riches, qui représentent une infime proportion de la population, détiennent une grande partie de la richesse mondiale alors que le reste de la population se partage ce qui reste. L'écart inégalitaire entre riches et pauvres, depuis les années 80, s'agrandit fortement alors qu'il était en baisse au début du 20^e siècle. Nous allons dès à présent nous pencher sur le lien entre la mondialisation et l'augmentation de cet écart inégalitaire.

4. Les inégalités mondialisées

Dans ce chapitre, nous allons tenter de mettre en lien la mondialisation et l'accroissement des inégalités depuis 1980. Nous allons aussi nous pencher sur plusieurs graphiques qui souligneront le constat que nous nous sommes fait à travers notre chapitre 3, qui nous a permis d'obtenir des résultats pertinents sur les différentes répartitions inégalitaires.

4.1 Les impacts de la mondialisation sur les inégalités

La mondialisation a permis le développement économique global de tous les pays du monde, et ce, en très peu de temps.

12 Voir vidéo <https://www.rts.ch/info/suisse/10553322-la-pauvreté-gagne-du-terrain-en-suisse-et-touche-plus-de-8-de-la-population.html>

La courbe de développement des pays se fait exponentiellement si nous prenons un horizon temps de quelques centaines d'années et, depuis une dizaine d'années, les pays se sont coordonnés, en matière d'échange économique, à l'échelle mondiale.

La mondialisation a joué un rôle bénéfique pour l'amélioration des conditions de vie générale, mais les répartitions se sont faites ressentir dans un siècle où la tendance des répartitions de richesses était revue à la baisse (baisse observée post-première guerre mondiale). Le tableau ci-dessous nous récapitule quatre mécanismes qui ont une influence directe sur les inégalités et nous observons que depuis les années 1980 ces mécanismes ont suivi une tendance qui favorise très largement les hauts revenus.

Tableau 2 : Les mécanismes qui changent le degré d'inégalité

Mécanismes	Décennies de l'après-guerre jusqu'à la fin des années 1970	Depuis les années 1980
Dispersion des salaires	Réduction de la dispersion des salaires à certaines périodes, grâce à la négociation collective et à l'intervention de l'État sur le marché du travail.	Dans de nombreux pays de l'OCDE, élargissement du sommet de la répartition des rémunérations.
Part des salaires dans le revenu national	Tendance à la hausse de la part des salaires, ce qui réduit l'inégalité globale des revenus.	Tendance à la baisse de la part des salaires.
Concentration des revenus du capital (profits et loyers)	Forte baisse de la part des très grandes fortunes, mais il faut tenir compte des effets de l'expansion de la « fortune populaire »	Fin de la baisse de la part des très grandes fortunes.
Impact de la fiscalité directe progressive	Impôt progressif sur le revenu qui modère l'impact de la hausse des très hautes rémunérations.	Forte baisse des taux les plus élevés de l'impôt sur le revenu.

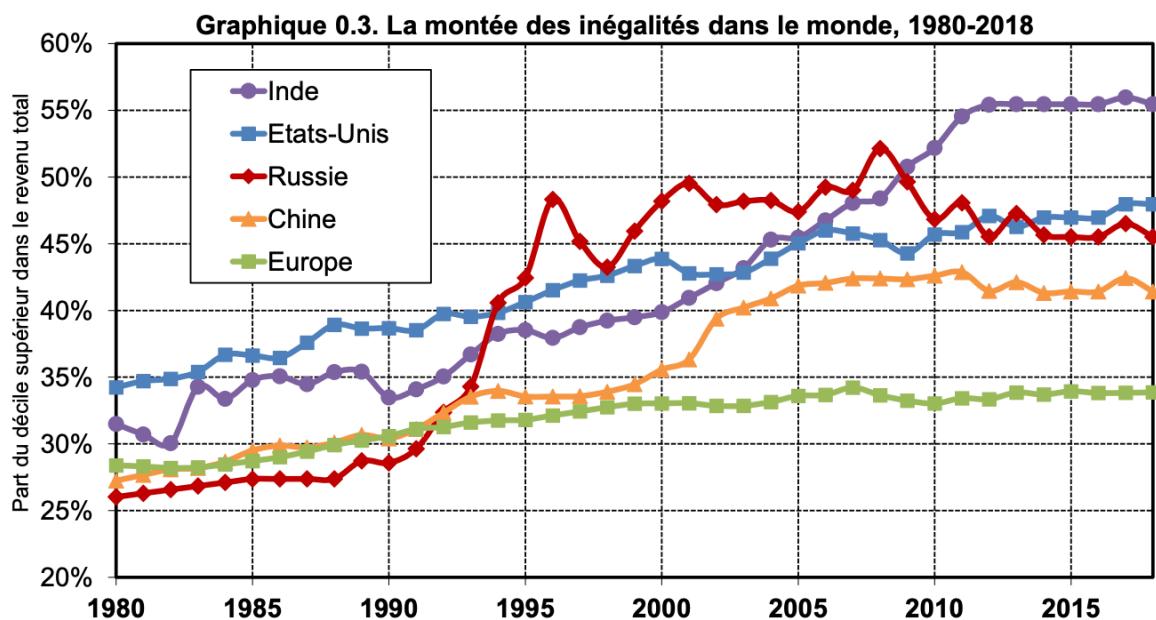
Source : « Inégalités », de Anthony B. Atkinson, Edition du Seuil, p.118

Les années post-guerres ont favorisé la montée de la part des 40% du milieu en comparaison à leur situation dans les années qui précédaient cette période. La part des plus riches a considérablement baissé et celle des plus pauvres a tout simplement stagné.

Mais, dès lors que le système économique a changé et que les méthodes issues d'un modèle économique globalisé et centré sur le capital ont été mises en place, les écarts entre riches et pauvres se sont encore plus creusés. La mondialisation a fait accroître les inégalités de revenus et de propriétés, mais n'a favorisé qu'une partie minime de la population.

Comme vous pouvez le voir dans le graphique suivant, dans tous les grands modèles économiques de notre planète, la part du décile supérieur n'a fait que croître durant cette période au détriment des autres parts, comme constaté tout au long de notre chapitre précédent, qui n'ont fait que baisser ou stagner.

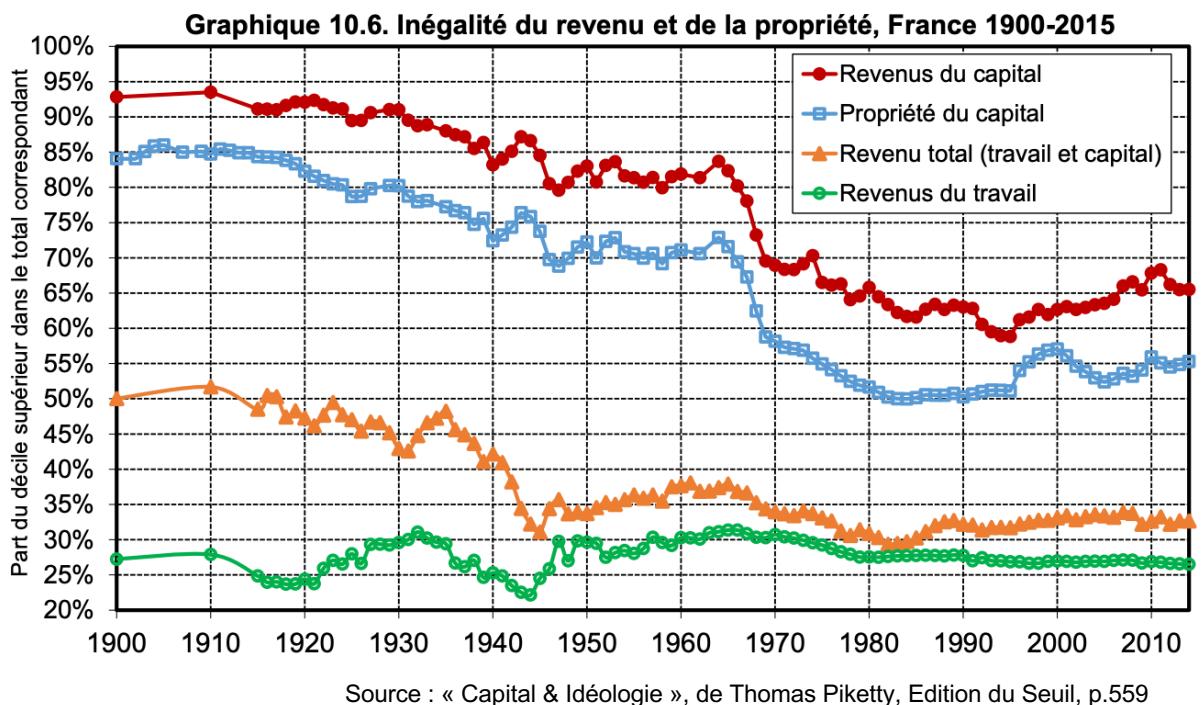
Figure 27 La montée des inégalités dans le monde 1980-2018



Source : « Capital & Idéologie », de Thomas Piketty, Edition du Seuil, p.49

De plus, les échanges commerciaux et les investissements en flux de capital ont complètement évolué puisque la mondialisation a permis l'accès à des nouveaux marchés. « L'élite patrimoniale » peut compter sur plusieurs autres ressources de revenus externes à leur force de travail ce qui fait accroître encore plus leur puissance économique. Quand on fait partie des plus hautes richesses du monde, ce n'est pas le revenu du travail qui représente une part conséquente de notre richesse. Comme illustré dans le graphique ci-dessous, reprenant les différentes sources de revenus du décile supérieur en France, le revenu généré par le travail ne représente qu'une petite partie la richesse et c'est principalement le revenu du capital qui joue un rôle prédominant dans la suraccumulation de richesse observée dans les parts des plus riches.

Figure 28 : Source de revenus du décile supérieur en France



Source : « Capital & Idéologie », de Thomas Piketty, Edition du Seuil, p.559

La mondialisation a donc fortement favorisé l'accroissement démesuré des plus hauts patrimoines dans le monde. Cette dernière suscite des questions morales importantes et joue un rôle déterminant dans notre société. En effet, il est extrêmement difficile d'accepter qu'une minorité de personnes concentre et amasse une montagne de richesse alors que d'autres personnes dans le monde doivent lutter toute une vie pour ne serait-ce qu'obtenir un millionième de pourcent de la richesse d'une des personnes placées dans le décile supérieur de la population mondiale.

Il suffit de jeter un œil au tableau ci-dessous, pour comprendre comment les hauts patrimoines se sont développés depuis les années 80. Nous constatons que, pendant cette période de 30 ans, le taux de croissance des patrimoines des un cent millionièmes les plus riches, représentant une infime partie de la population mondiale en 1987, dans le monde s'est accru de 6.4% par année. Si nous devions quantifier le nombre réel de cette proportion, il s'agirait de prendre 30 personnes sur 5 milliards.

Tableau 3 : L'envol des plus hauts patrimoines mondiaux depuis 1987

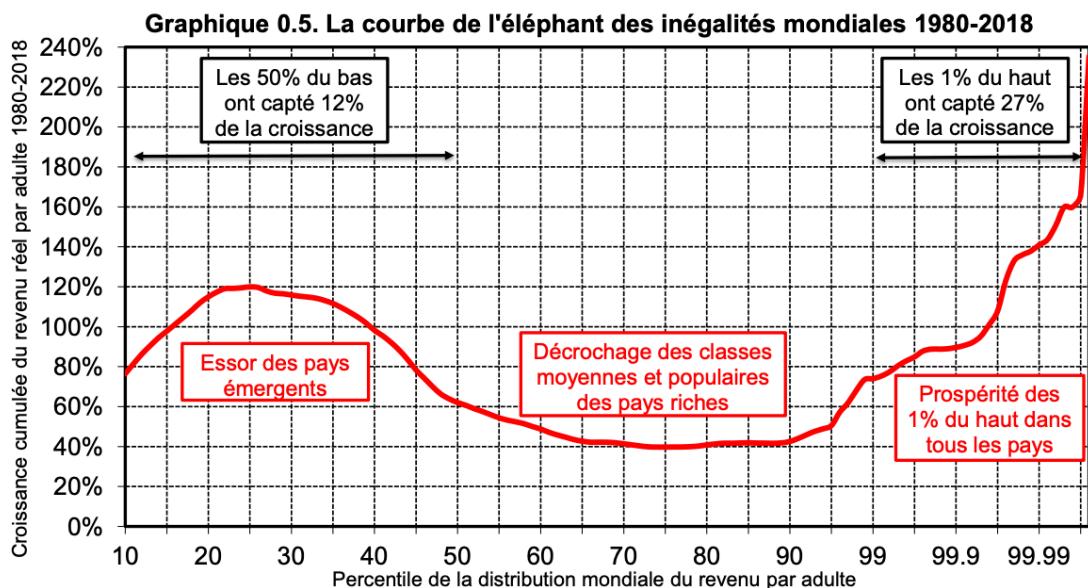
Tableau 13.1. L'envol des plus hauts patrimoines mondiaux, 1987-2017		
<i>Taux de croissance réel moyen annuel 1987-2017 (après déduction de l'inflation)</i>	Monde	Etats-Unis-Europe-Chine
Les un cent millionièmes les plus riches (Forbes)	6.4%	7.8%
Les un vingt millionièmes les plus riches (Forbes)	5.3%	7.0%
Les 0,01% les plus riches (WID.world)	4.7%	5.7%
Les 0,1% les plus riches (WID.world)	3.5%	4.5%
Les 1% les plus riches (WID.world)	2.6%	3.5%
Patrimoine moyen par adulte	1.9%	2.8%
Revenu moyen par adulte	1.3%	1.4%
Population adulte totale	1.9%	1.4%
PIB ou revenu total	3.2%	2.8%

Source : « Capital & Idéologie », de Thomas Piketty, Edition du Seuil, p.879

Finalement, la courbe de l'éléphant, représentée dans le graphique ci-dessous, nous permet d'observer l'étude de croissances de revenus dans la distribution au sein de la population mondiale. Elle justifie encore plus le fait que la mondialisation n'a favorisé que le sommet de la pyramide. En effet, nous pouvons voir que les 50% du bas, issus généralement de l'essor des pays émergents et de l'accroissement du niveau économique général au sein de ces pays (ainsi que la disparition observée d'une pauvreté extrême dans ces régions) ont capté une part de croissance convenable, de 12%, mais qui reste trop faible pour qu'ils atteignent un niveau de vie suffisant. Nous remarquons également que les 40% du milieu, représentés par la classe moyenne, ont été écartés de toute croissance de revenu durant cette période. Cela n'est absolument pas le cas du décile supérieur ainsi que des 1% du haut qui eux ont capté une croissance démesurée en rapport à une proportion de population faible à l'échelle mondiale.

Cette courbe nous sensibilise sur le fait que la mondialisation a été bénéfique en diminuant l'écart des plus pauvres avec le reste de la population, mais que l'écart entre le groupe du milieu et les plus riches s'est encore plus accru. Il est évidemment utopique de concevoir une image du monde où il n'y aurait ni pauvre ni riche, un monde où la croissance serait uniforme, un monde qui évoluerait de manière stable avec des fluctuations de croissance justifiées pour tous les groupes de la population.

Figure 29 : La courbe de l'éléphant



Source : « Capital & Idéologie », de Thomas Piketty, Edition du Seuil, p.54

4.2 Quelles sont les mesures prises pour cesser d'accroître ces inégalités

Je commencerai cette partie en vous rappelant un fait marquant qui a permis aux États de freiner l'écart inégalitaire : la mise en place d'un système fiscal solide qui a permis de taxer progressivement les richesses globales. À l'aide des graphiques (voir Figure 11 et annexe 10), nous observons que les taux d'imposition, depuis 1980, sont en diminution et donc les plus riches ne paient pas plus d'impôts qu'autrefois. Cela a donc un impact sur l'écart inégalitaire puisque les plus riches gagnent tout autant voire plus qu'avant, mais paient des impôts moins conséquents. La diminution de cet écart est le résultat d'une prise de décision qui suit une seule action : **la coopération mondiale**.

La suite de notre développement, qui marque également la fin du développement de notre travail, sera centrée sur les mesures, les plus pertinentes, à mettre en place pour envisager une transition plus juste et équitable.

4.2.1 Vers une démondialisation de notre société ?

Les diverses propositions, que nous allons traiter ci-dessous, posées dans l'œuvre de Walden Bello¹³ sont centrées sur des idées radicales qui verrait une suppression du système économique mis en place par le phénomène de la mondialisation.

¹³ La démondialisation, idées pour une nouvelle économie mondiale, pp. 239-261, voir bibliographie

Une transition dé-mondialisée serait toutefois, selon moi, une perte dans notre société puisque plusieurs bienfaits de ce phénomène sont à retenir pour passer à une transition plus égalitaire de notre système économique. Nous allons donc reprendre des idées pertinentes qui ne détérioreraient pas tout le système mis en place depuis plusieurs dizaines d'années.

La première proposition fait référence aux investissements étrangers. Il faudrait sensibiliser les pays afin qu'ils favorisent au maximum les ressources financières de l'activité intérieure nécessaires au développement du pays. Par conséquent, il serait nécessaire de limiter les investissements étrangers et surtout contrôler les flux d'investissement des marchés financiers étrangers.

La deuxième est centrée sur des mesures concrètes de redistribution des revenus et d'augmentation des salaires des plus défavorisés. Cette mesure aurait pour but de stimuler l'économie interne du pays et ainsi créer de nouvelles ressources financières qui stimuleraient l'investissement local. De plus, l'introduction d'un salaire minimum à l'échelle mondiale aurait un effet positif pour les diverses populations ainsi que pour l'économie.

La troisième proposition est de sensibiliser le marché et l'idéologie économique centrée sur la croissance. Cela aurait comme effet positif au sein des entreprises de mettre l'accent sur une certaine notion d'équité que nous avons malheureusement perdue. Les profits colossaux engendrés par la baisse des coûts recherchés par les plus grandes multinationales de notre planète poussent à un déséquilibre économique au sein même des populations. Un contrôle strict et une régulation seraient nécessaires afin de diminuer les écarts de richesses.

Finalement, une restructuration de la production à l'échelle globale serait primordiale. Ici, il est important, selon moi, de ne pas sous-entendre que la production globalisée devrait disparaître, car les multinationales sont essentielles pour l'économie puisqu'elles génèrent du travail à une grande partie de la population mondiale. Toutefois, il serait important de comprendre que le modèle économique de production devrait changer et donc il faudrait favoriser cette dernière à une échelle locale et nationale.

Toutes ces propositions sont selon moi les plus pertinentes que nous pouvons retirer de l'œuvre de Walden Bello sans compromettre la mondialisation et tous les bénéfices tirés de cette dernière.

4.2.2 Deux mesures essentielles

Je terminerais cette partie en me penchant sur deux mesures essentielles qui, pour moi, devraient permettre une diminution de l'écart inégalitaire.

La première est la création d'une institution gouvernementale ou un conseil regroupant tous les pays du globe afin de créer une véritable harmonisation fiscale. Cette mesure permettrait non seulement aux pays d'obtenir plus de fonds pour les réinvestir dans leurs pays afin de mener à bien des projets nécessaires au bon développement de ces derniers, mais aussi à décourager certaines entreprises, voire certaines personnes, à se délocaliser afin de payer moins d'impôts. La fin des paradis fiscaux mettrait chaque pays sur un pied d'égalité et rendrait plus juste une économie qui aujourd'hui ne fait qu'augmenter les inégalités.

La deuxième reste liée à la coopération mondiale, mais vise plus particulièrement les pays développés. Il faut que ces derniers prennent conscience qu'ils constituent l'élite des pays du monde et donc devraient être à même de comprendre que les pays pauvres ou en voie de développement ont besoin d'être soutenus pour trouver leur propre chemin de développement. Certes, nombreuses sont les institutions issues des pays développés à venir en aide aux pays les plus démunis, mais les actions entreprises ne sont malheureusement pas suffisantes pour lutter contre les inégalités. Le constat est clair, depuis plusieurs dizaines d'années l'écart inégalitaire se fait ressentir et la part des plus riches augmente considérablement et ce pas du tout de manière proportionnelle pour le 90% du reste de la population. Ce n'est pas normal d'en être arrivé à une situation où la pauvreté augmente dans certains pays, où les inégalités ne cessent de croître alors que notre société a les ressources nécessaires pour inverser la tendance.

Ces quelques lignes nous ont permis d'avoir un petit point de vue sur une possible transition vers un monde plus juste qui permettrait de resserrer l'écart inégalitaire au sein de la population mondiale. Toutefois, cette approche vers une transition plus juste ne fait pas partie de ma problématique et donc cela mériterait de pousser cette réflexion plus loin dans le cadre d'un autre travail qui serait tout aussi intéressant.

5. Conclusion

Nous arrivons gentiment au terme de notre travail sur cette problématique qui concerne la mondialisation et les inégalités. Le but de notre travail était de comprendre l'impact de la mondialisation sur l'écart inégalitaire dans le monde et comment, depuis les années 80, la situation a évolué.

La mondialisation a permis à notre société de se développer considérablement sur le plan économique et a permis une ouverture du commerce et des échanges au niveau mondial. Comme nous avons pu le voir, les bienfaits de cette dernière sont nombreux et nous avons ciblé uniquement ceux qui nous semblaient être les plus pertinents possible dans le cadre de notre problématique. Plusieurs aspects négatifs sont aussi à souligner et notre développement nous a permis de comprendre que dans le monde il existe des pays qui ont joui d'un meilleur développement économique que d'autres.

En ce qui concerne les inégalités, nous avons pu comprendre que les écarts inégalitaires étaient présents tout au long de l'histoire des civilisations humaines. La majeure partie des richesses, dans le système passé de sociétés ternaires, était détenue uniquement par une minorité de personnes représentée par les deux hautes classes sociales, le clergé et la noblesse. Au fil des années, ces répartitions n'ont pratiquement pas évolué et c'est donc toujours la part des plus riches qui détenait la plus grande partie de la richesse mondiale. La tendance s'est quand même renversée au 20^e siècle, après une période marquée par les guerres mondiales, puisque nous avons constaté que l'écart inégalitaire a fortement diminué, et ce dans tous les pays du monde. L'introduction d'un système fiscal et surtout l'impôt progressif a fortement contribué à la chute des grosses richesses détenues par une minorité de personnes. Malgré une volonté générale de maîtriser ces répartitions inégalitaires, ces quarante dernières années ont contribué à une hausse de l'écart inégalitaire dans le monde. Toutes les personnes comprises dans le décile supérieur ont bénéficié d'une croissance de richesse considérable au détriment des autres parts de population. En effet, les différentes répartitions, pour la classe moyenne, ont totalement chuté ces dernières années par rapport à l'augmentation constatée dans la période post-guerre. Le seul point positif étant que les plus pauvres ont vu leurs répartitions augmenter, mais ce constat ne permet malheureusement pas de justifier l'augmentation de cet écart global, entre riches et pauvres, observé à l'échelle mondiale.

Marquées par le libre échange de capitaux, l'investissement boursier en capital-actions et l'ouverture d'opportunités commerciales à un niveau mondial, ces quarante dernières années ont donc fortement favorisé les plus riches d'entre nous. Comme nous avons pu le voir, l'accès à un revenu externe, qui n'est pas lié aux liquidités générées par le travail

pur, est réservé uniquement à une petite minorité de personnes. Cela a donc fortement contribué à l'augmentation de la richesse pour une minorité de personnes qui ont vu leurs patrimoines s'accroître considérablement. Notre économie actuelle est sans doute malade et il serait intelligent de comprendre que les inégalités et la pauvreté sont des enjeux plus que majeurs au sein de notre société.

Toutefois, plusieurs mesures sont pointées par plusieurs spécialistes du domaine afin de lutter contre les inégalités. Il serait intéressant de les analyser plus profondément pour se faire une idée sur ces dernières et déterminer l'impact qu'elles pourraient avoir afin de contribuer à un changement de notre économie en vue de, nous l'espérons, vivre dans un monde où l'égalité régnerait.

5.1 Bilan personnel

Grâce aux nombreuses recherches liées à la problématique de mon travail, j'ai pu me faire une idée précise sur les inégalités sociales présentes dans notre société. J'ai toujours été sensible aux inégalités et je me suis toujours questionné sur la juste répartition des ressources économiques. Cela m'a toujours interpellé et j'ai tout de suite su que ce travail m'apporterait beaucoup.

J'ai constaté, avec toutefois une petite idée de départ sur le sujet, que les richesses étaient malheureusement mal réparties dans notre société et qu'il existe, et existera sûrement toujours, des personnes considérablement plus riches que d'autres. De base, la mondialisation est une bonne chose, mais comme toute bonne chose, il y a des côtés négatifs qui se cachent derrière.

Ce travail était relativement compliqué à réaliser puisqu'il m'était impossible de parler de tout et de couvrir complètement le sujet. J'ai dû donc faire des choix pour être le plus clair possible et de couvrir le maximum de pays possible. Toutefois, j'ai pris beaucoup de plaisir à le réaliser, car c'était un sujet très intéressant qui est en relation directe avec un grand problème de notre société.

Bibliographie

Ouvrages :

ATKINSON B. Anthony, 2016, « Inégalités », Titre original : « Inequality: What Can Be Done », Edition du Seuil, ISBN 978-2-02-129711-9

BELLO Walden, 2002, « La Démondialisation. Idées pour une nouvelle économie mondiale », Titre original : « Deglobalization. Ideas for a New World Economy », Edition du Rocher, Collection Le Serpent à Plumes, ISBN 978-2-268-07168-8

BLANCHETON Bertrand, 2008, « Le point sur... Économie : Histoire de la mondialisation », Edition de Boeck, ISBN 978-2-8041-5626-8

La Documentation Française, « Problèmes économiques : Invite les spécialistes à faire le point, Comprendre le Capitalisme » Hors-série, Mars 2014, Numéro 5. ISBN 9782110096180

LECLER Romain, 2013, « Sociologie de la mondialisation », Paris, Edition La Découverte, coll. « Repères », ISBN : 9782707169822.

PIKETTY Thomas, 2019, « Capital et idéologie », Edition du Seuil, EAN 9782021338041

Articles :

AFP, « L'explosion économie de la Chine en chiffres » In Bilan.ch [en ligne]. [consulté le 23 avril 2020]. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.bilan.ch/economie/explosion-economique-de-la-chine-en-chiffres>

BANQUE MONDIALE, « PIB (\$ US Courants) » In donnees.banquemondiale.org, [en ligne]. [consulté le 13 avril 2020]. Disponible à l'adresse suivante :<https://donnees.banquemondiale.org/indicator/NY.GDP.MKTP.CD?end=2018&start=1960&type=shaded&view=chart&year=1980>

CARITAS, « Pauvreté en Suisse », In caritas.ch, [en ligne]. [consulté le 14 juin 2020]. Disponible à l'adresse suivante :<https://www.caritas.ch/fr/ce-que-nous-disons/faits-et-chiffres/pauvreté-en-suisse.html>

DOSSIER : « Les classes dominantes » La revue No 39 avril/mai 2011, « Les élites du capital financier » In ababord.org [en ligne]. [consulté le 03 mai 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.ababord.org/Les-elites-du-capital-financier>.

ERIXON Frederik, 2018, « Les bienfaits économiques de la mondialisation pour les entreprises et les consommateurs » In ecipe.org, [en ligne]. [consulté le 8 avril 2020]. Disponible à l'adresse suivante :<https://ecipe.org/publications/les-bienfaits-economiques-de-la-mondialisation-pour-les-entreprises-et-les-consommateurs/>

FMI, 2001, « Libéralisation du commerce mondial et pays en développement » In imf.org, [en ligne]. [consulté le 11 avril 2020]. Disponible à l'adresse suivante :<https://www.imf.org/external/np/exr/ib/2001/fra/110801f.htm>



FMI, 2016, « Le FMI et l'Organisation mondiale du commerce » In imf.org, [en ligne]. [consulté le 11 avril 2020]. Disponible à l'adresse suivante :<https://www.imf.org/fr/About/Factsheets/The-IMF-and-the-World-Trade-Organization>

FMI, 2018, Rapport sur Perspectives de l'économie mondiale « Obstacle à une croissance stable » In imf.org, [en ligne]. [consulté le 11 avril 2020]. Disponible à l'adresse suivante :<https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2018/09/24/world-economic-outlook-october-2018>

FMI, 2019, Rapport sur Perspectives de l'économie mondiale « Croissance ralentie, reprise précaire » In imf.org, [en ligne]. [consulté le 11 avril 2020]. Disponible à l'adresse suivante :<https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2019/03/28/world-economic-outlook-april-2019>

GAMBIER Dominique, 2019, « Que peut-on dire aujourd'hui de l'évolution de la mondialisation économique ? » In dominiquegambier.fr [en ligne]. [consulté le 27 avril 2020]. Disponible à l'adresse suivante : <http://dominiquegambier.fr/2019/01/que-peut-on-dire-aujourd'hui-de-l-evolution-de-la-mondialisation-economique/>

GUEHENNO Jean-Marie, 1999 « Américanisation du monde ou mondialisation de l'Amérique ? » In perseee.fr [en ligne]. [consulté le : 08 mai 2020]. Disponible à l'adresse suivante : https://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1999_num_64_1_4822#polit_0032-342X_1999_num_64_1_T1_0018_0000

JEVTOVIC Natasa, 2012, « Quelques bienfaits de la mondialisation » In contrepoinst.org, [en ligne]. [consulté le 8 avril 2020]. Disponible à l'adresse suivante :<https://www.contrepoints.org/2012/10/10/104857-quelques-bienfaits-de-la-mondialisation>

KAUFFMANN Sylvie, 2017, « A Davos, les élites redoutent la « fin de la mondialisation » » In lemonde.fr, [en ligne]. [consulté le 29 avril 2020]. Disponible à l'adresse suivante :https://www.lemonde.fr/international/article/2017/01/19/a-davos-les-elites-redoutent-la-fin-de-la-mondialisation_5065120_3210.html

KINGO Lise, 2019, « Contre le populisme, l'élite économique et financière doit rompre le silence » In lesechos.fr, [en ligne]. [consulté le 29 avril 2020]. Disponible à l'adresse suivante :<https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/contre-le-populisme-lelite-economique-et-financiere-doit-rompre-le-silence-1007898>

LE BARS Thomas, 2017, « Les chiffres qui démontrent l'explosion des inégalités de revenus dans le monde » In capital.fr, [en ligne]. [consulté le 4 mai 2020]. Disponible à l'adresse suivante :<https://www.capital.fr/economie-politique/les-chiffres-qui-demontrent-l-explosion-des-inegalites-de-revenus-dans-le-monde-1260920>

MARTINEZ Isabel, 2017, , « Les hauts revenus en Suisse depuis 1980 :répartition et mobilité », In socialchangeswitzerland.ch, [en ligne]. [consulté le 14 juin 2020]. Disponible à l'adresse suivante :<https://www.socialchangeswitzerland.ch/?p=1306>

MOUHOUD El Mouhoud, « L'ampleur et les formes de la mondialisation des entreprises », In cairn.info, [en ligne]. [consulté le 14 avril 2020]. Disponible à l'adresse suivante :<https://www.cairn.info/mondialisation-et-delocalisation-des-entreprises--9782707194572-page-18.htm>

MOYOU E., « Les 100 plus grandes sociétés selon le chiffre d'affaires dans le monde 2018 » In fr.statista.com, [en ligne]. [consulté le 29 avril 2020]. Disponible à l'adresse suivante :<https://fr.statista.com/statistiques/564991/plus-grandes-societes-dans-le-monde-par-chiffre-d-affaires/>

NATIONS UNIES, 2015, Conférences des Nations Unies sur le commerce et le développement, « L'évolution du système commercial international et ses tendances dans une optique de développement », In unctad.org, [en ligne]. [consulté le 11 avril 2020]. Disponible à l'adresse suivante :https://unctad.org/meetings/fr/SessionalDocuments/tdb62d2_fr.pdf

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE, Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat du 7 décembre 2010 déposé par Jacqueline Fehr (10.4046). « Répartition de la richesse en Suisse ». In bfs.admin.ch [en ligne]. [consulté le 13 mai 2020]. Disponible à l'adresse suivante :<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/publications.assetdetail.349761.html>

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE, 2019, « Risque de pauvreté » In bfs.admin.ch, [en ligne]. [consulté le 14 juin 2020]. Disponible à l'adresse suivante :<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/bien-etre-pauvrete/pauvrete-et-privations-materielles/risque-de-pauvrete.html>

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE, 2019, « Pauvreté et condition de vie en 2018 » In bfs.admin.ch, [en ligne]. [consulté le 14 juin 2020]. Disponible à l'adresse suivante :<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/bien-etre-pauvrete/inegalites-de-repartition-des-revenus.assetdetail.11647495.html>

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE, 2019, « Distribution des revenus », In bfs.admin.ch, [en ligne]. [consulté le 14 juin 2020]. Disponible à l'adresse suivante :<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/bien-etre-pauvrete/inegalites-de-repartition-des-revenus/distribution-des-revenus.html>

OMC, 2013, « Le commerce devrait rester peu dynamique en 2013 après une croissance atone en 2012, tandis que les économies européennes demeurent en difficulté », In wto.org, [en ligne]. [consulté le 15 avril 2020]. Disponible à l'adresse suivante :https://www.wto.org/french/news_f/pres13_f/pr688_f.htm

OUELLET Sophie, « Mondialisation : avantages et inconvénients » In esr [en ligne]. [consulté le 23 avril 2020]. Disponible à l'adresse suivante :<https://esr.cscmonavenir.ca/files/2011/11/Mondialisation.pdf>

PERSPECTIVE MONDE, In perspective.usherbrooke.ca, [en ligne]. [consulté le 11 avril 2020]. Disponible à l'adresse suivante :<https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/statistiques/2>

REDOR Dominique, « Qui sont les gagnants de la mondialisation ? », In constructif.fr, [en ligne]. [consulté le 11 avril 2020]. Disponible à l'adresse suivante :http://www.constructif.fr/bibliotheque/2008-2/qui-sont-les-gagnants-de-la-mondialisation.html?item_id=2836

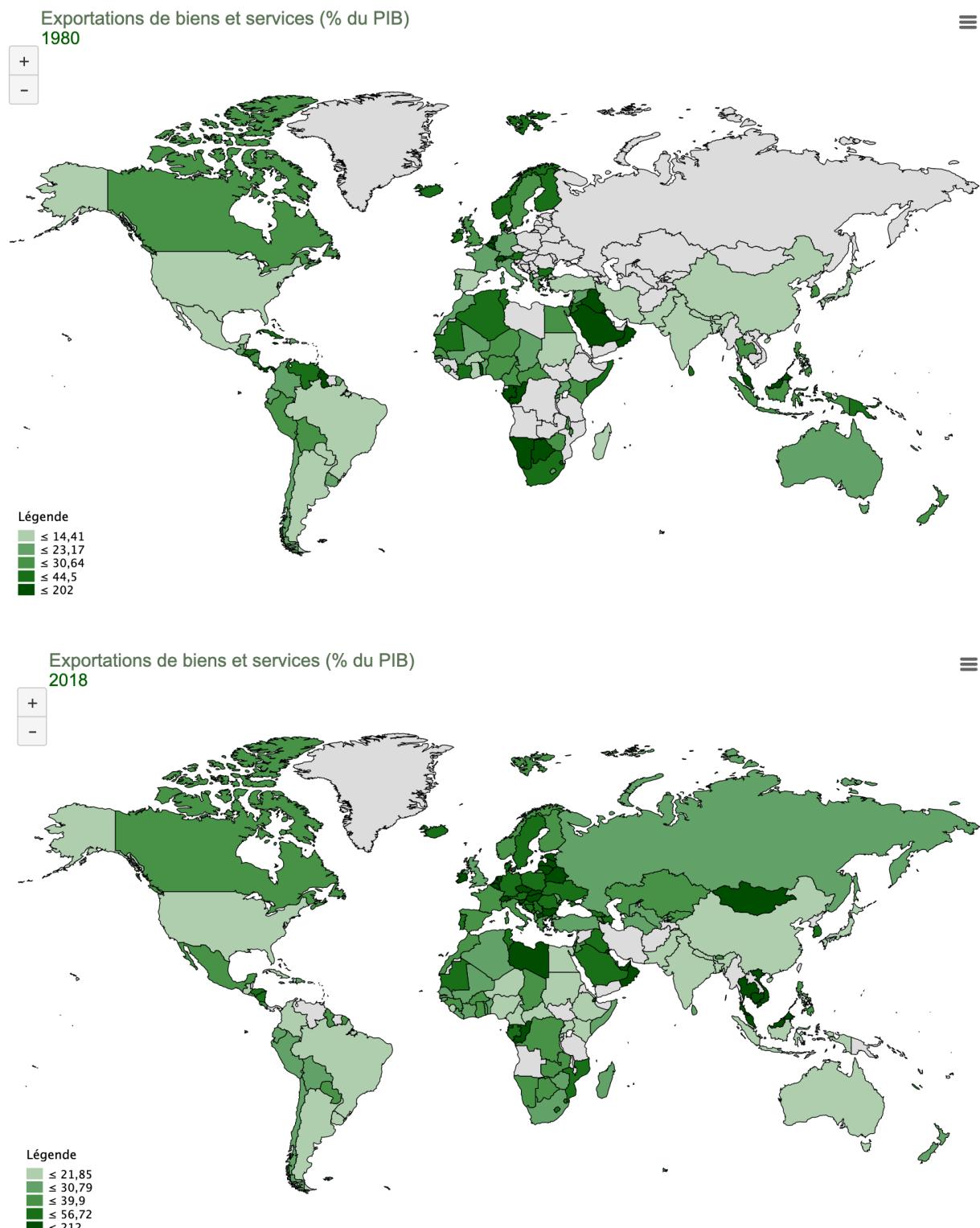
ROSENBERG S. Emily, 2009, « le « modèle américain » de la consommation de masse », In journals.openedition.org, [en ligne]. [consulté le 14 avril 2020]. Disponible à l'adresse suivante :<https://journals.openedition.org/chrhc/1809?lang=en>

VELOCITYGLOBAL, 2019, « Les avantages et les inconvénients de la mondialisation » In velocityglobal.com, [en ligne]. [consulté le 12 avril 2020]. Disponible à l'adresse suivante :<https://velocityglobal.com/fr/blog/les-avantages-et-les-inconvénients-de-la-mondialisation/>

Vidéo

RTS, 2019, « La pauvreté gagne du terrain en Suisse et touche plus de 8% de la population » In rts.ch [en ligne]. [consulté le 14 mai 2020]. Disponible à l'adresse suivante :<https://www.rts.ch/info/suisse/10553322-la-pauvrete-gagne-du-terrain-en-suisse-et-touche-plus-de-8-de-la-population.html>

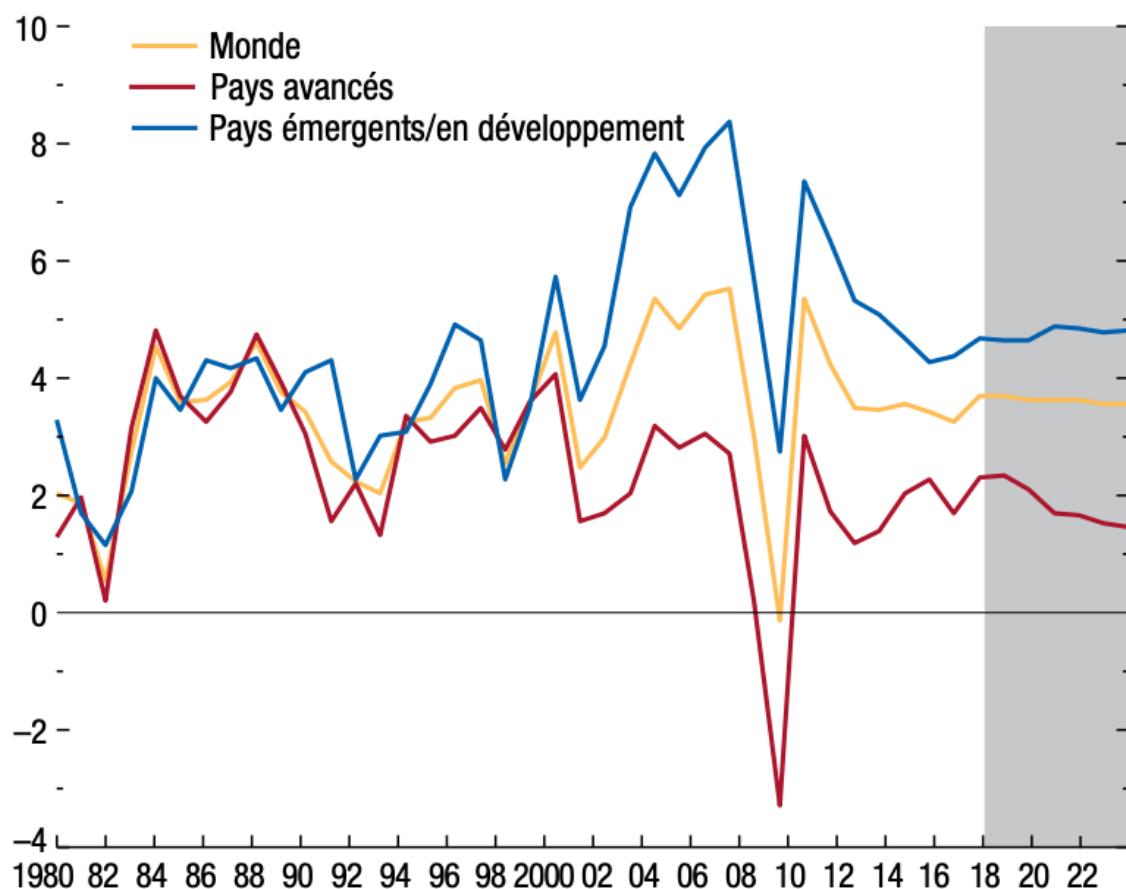
Annexe 1 : Évolution des exportations de biens et services en % du PIB 1980-2018.



Source : <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/stats/0/2017/fr/7/carte/NE.EXP.GNFS.ZS/x.html>

Annexe 2 : Croissance du PIB réel depuis 1980

**Graphique 1. Croissance du PIB réel, par groupe de pays
(Sur un an)**

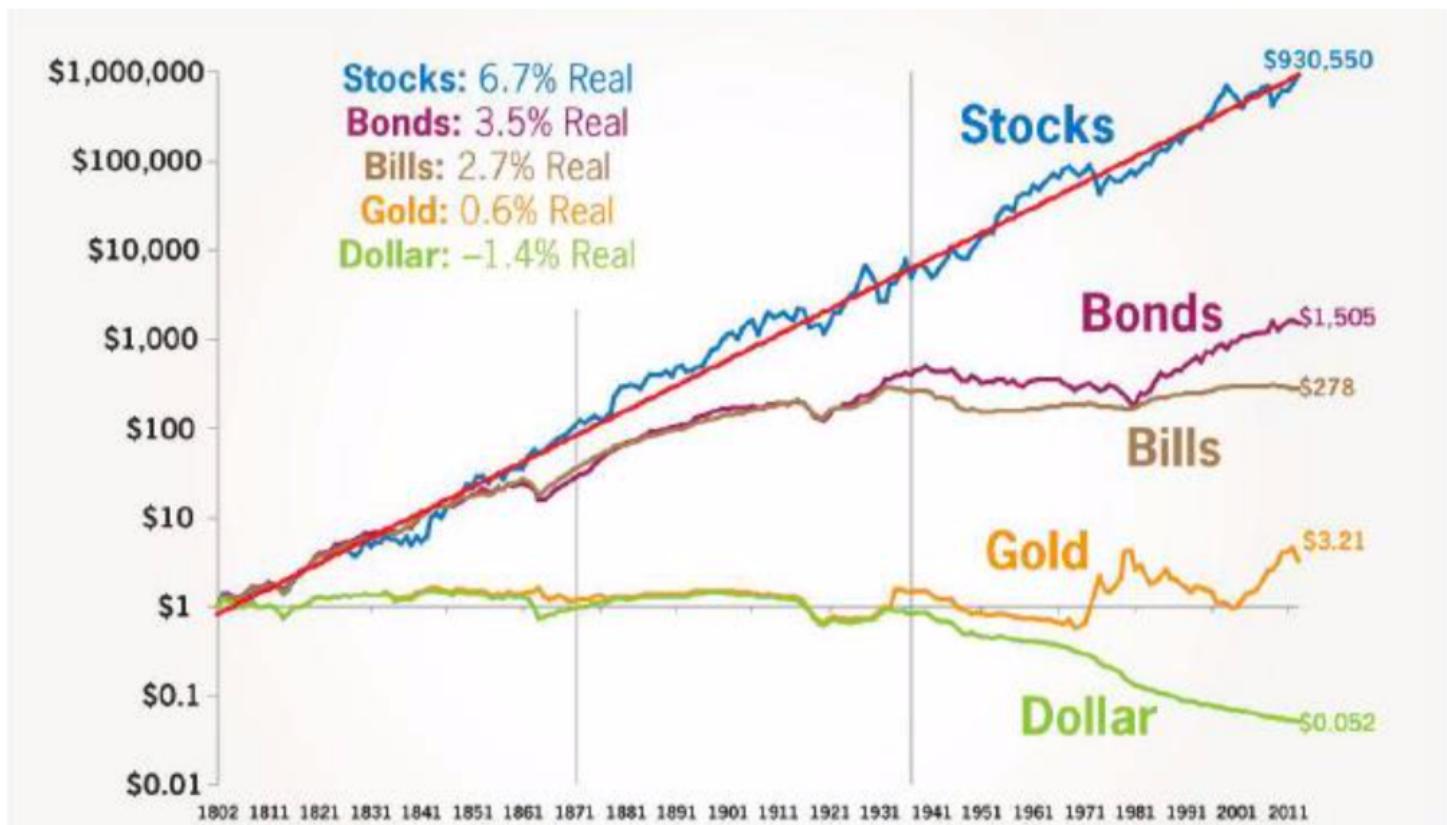


Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2018.

Note : La zone grisée indique des projections.

Source : Perspectives de l'économie mondiale : Obstacles à une croissance stable ; Octobre 2018, p.8

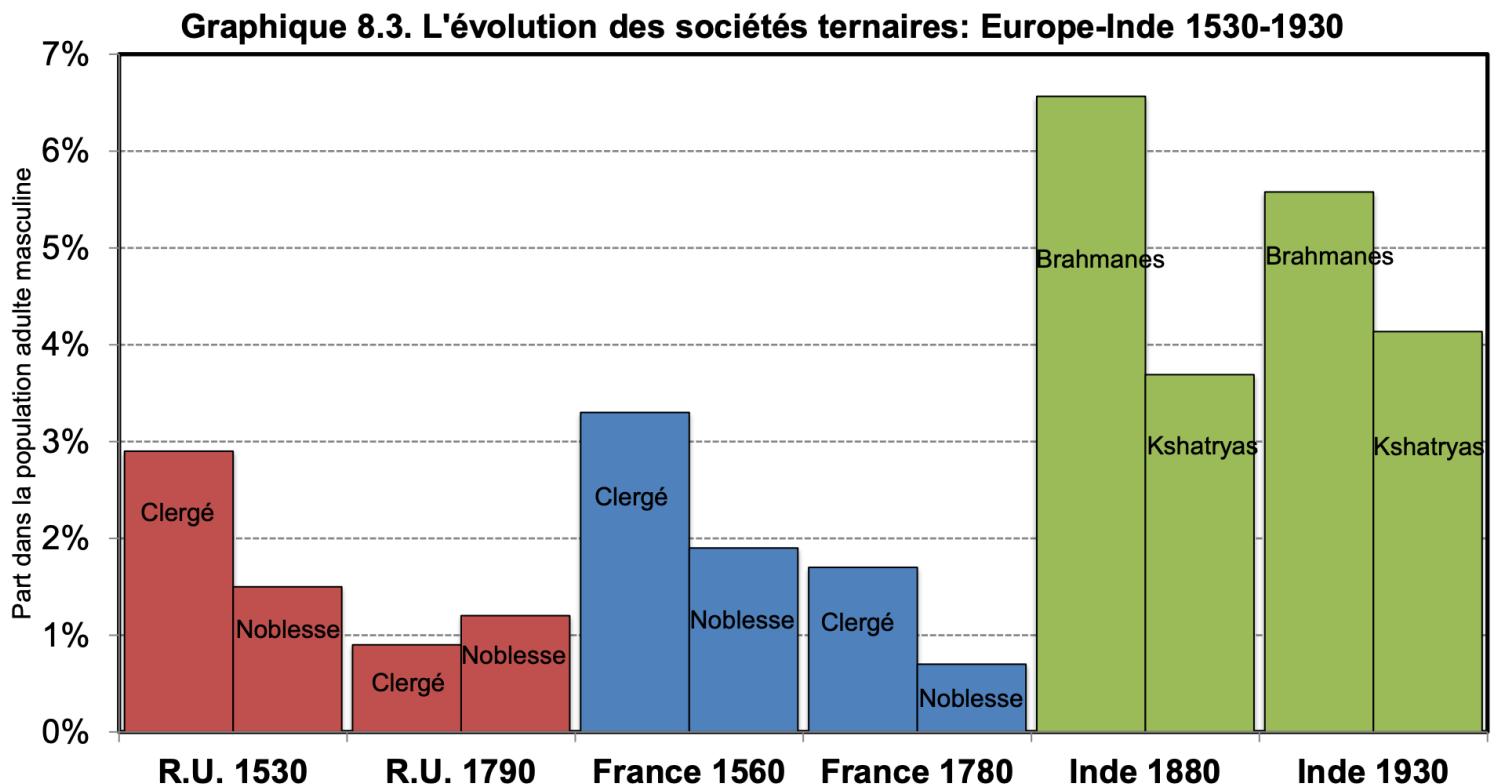
Annexe 3 : Rendement de 1 dollar sur 200 ans pour certains actifs financiers



Source: Siegel, Jeremy J., 2014

Source : Cours Pratique & Marchés Financier, HEG, 2019 enseigné par Monsieur Robert Seiler

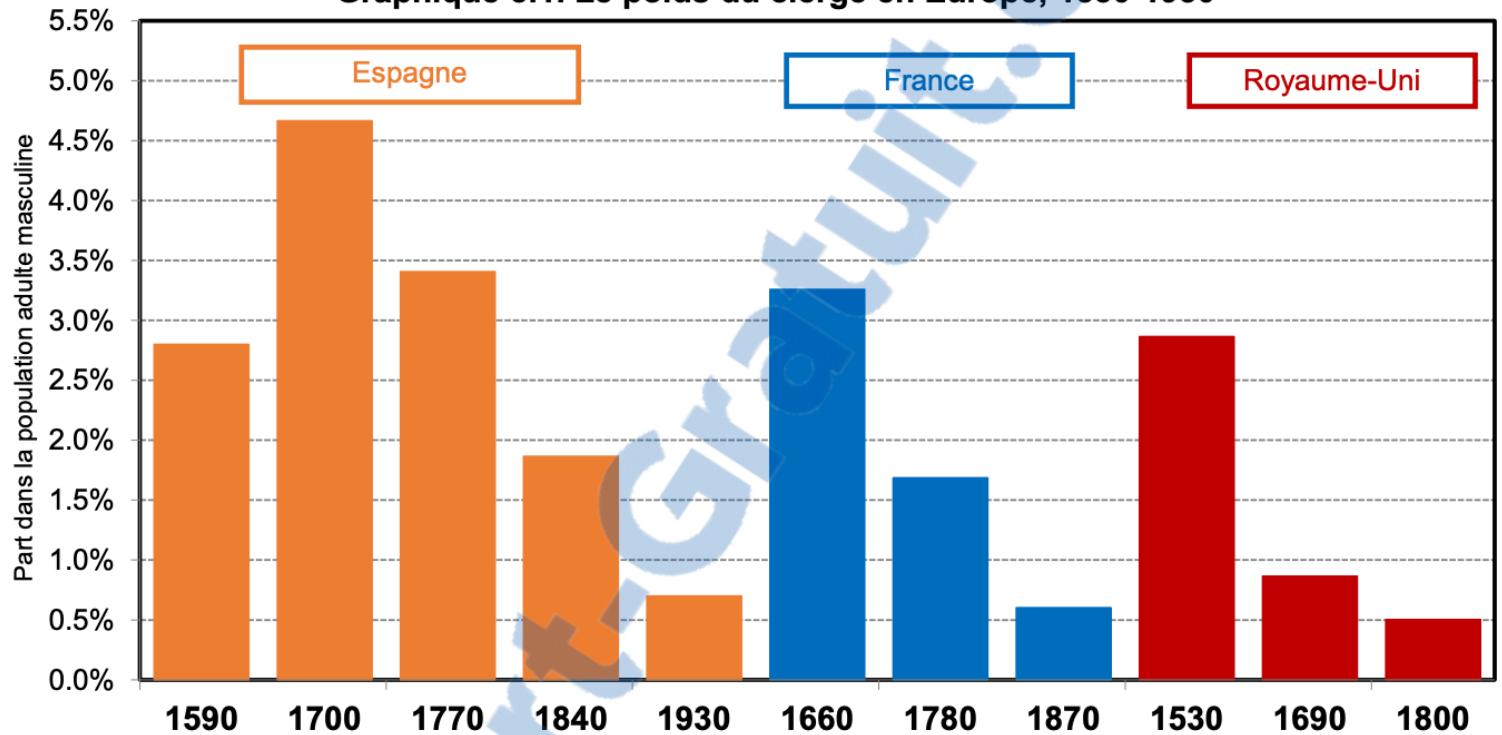
Annexe 4 : L'évolution des sociétés ternaires



Source : « Capital & Idéologie », de Thomas Piketty, Edition du Seuil, p.449

Annexe 5 : Le poids du clergé en Europe

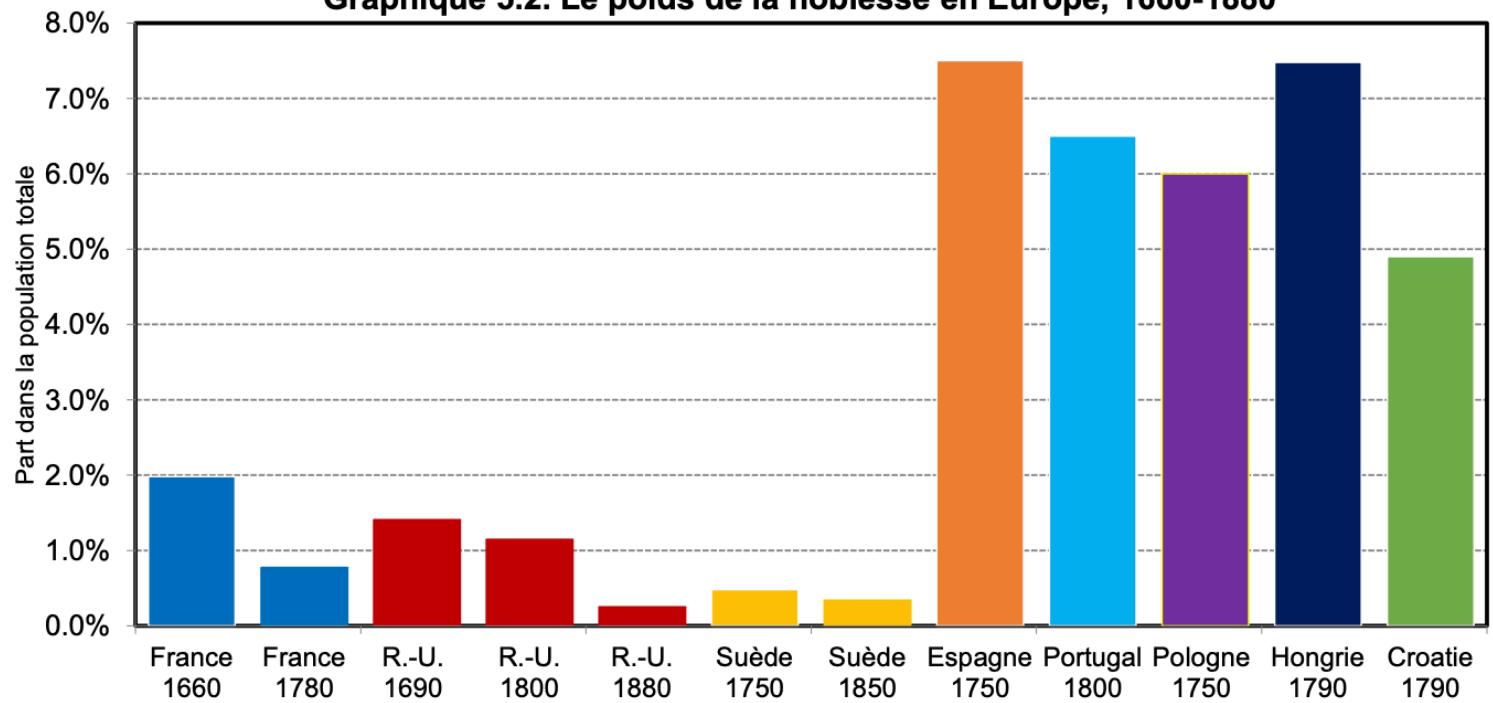
Graphique 5.1. Le poids du clergé en Europe, 1530-1930



Source : « Capital & Idéologie », de Thomas Piketty, Edition du Seuil, p.228

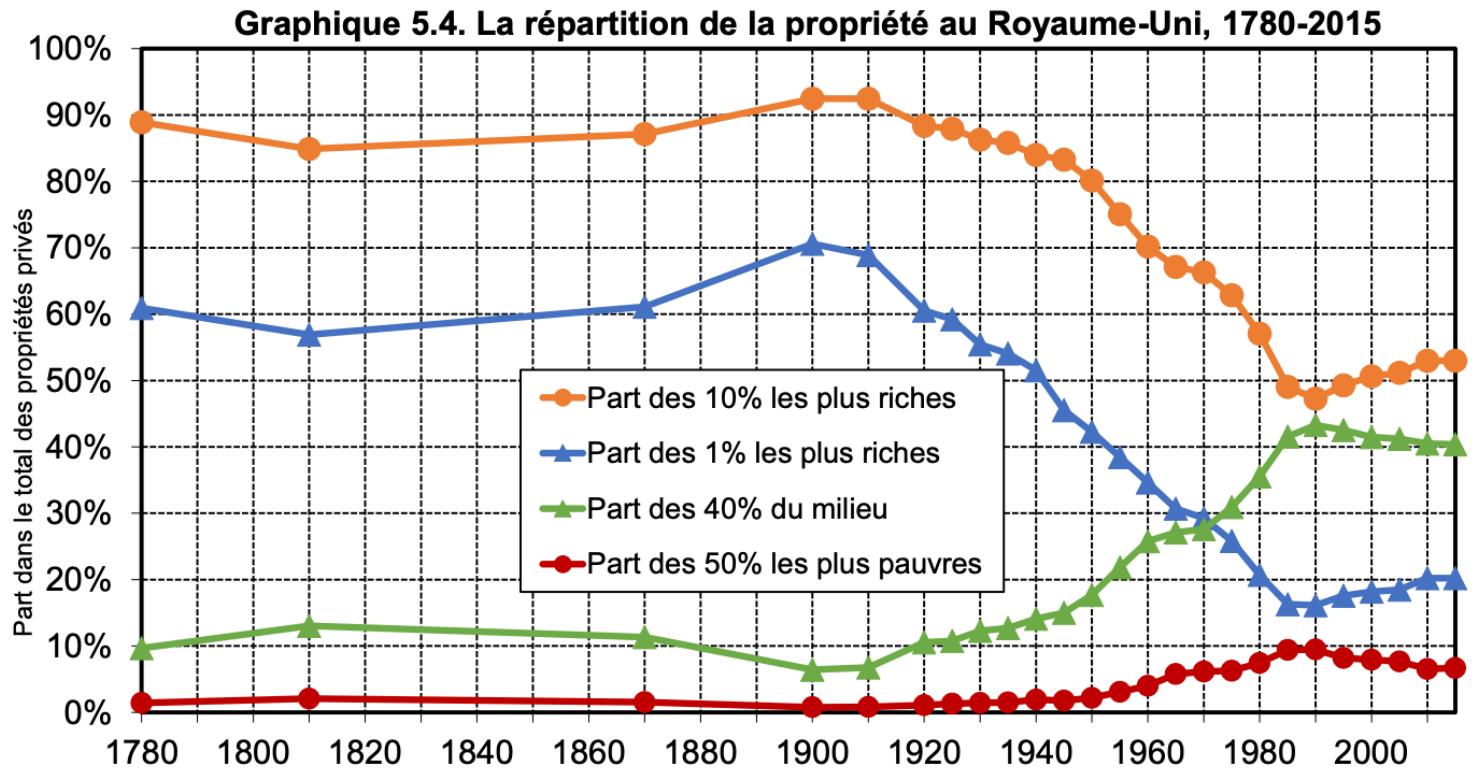
Annexe 6 : Le poids de la noblesse en Europe

Graphique 5.2. Le poids de la noblesse en Europe, 1660-1880



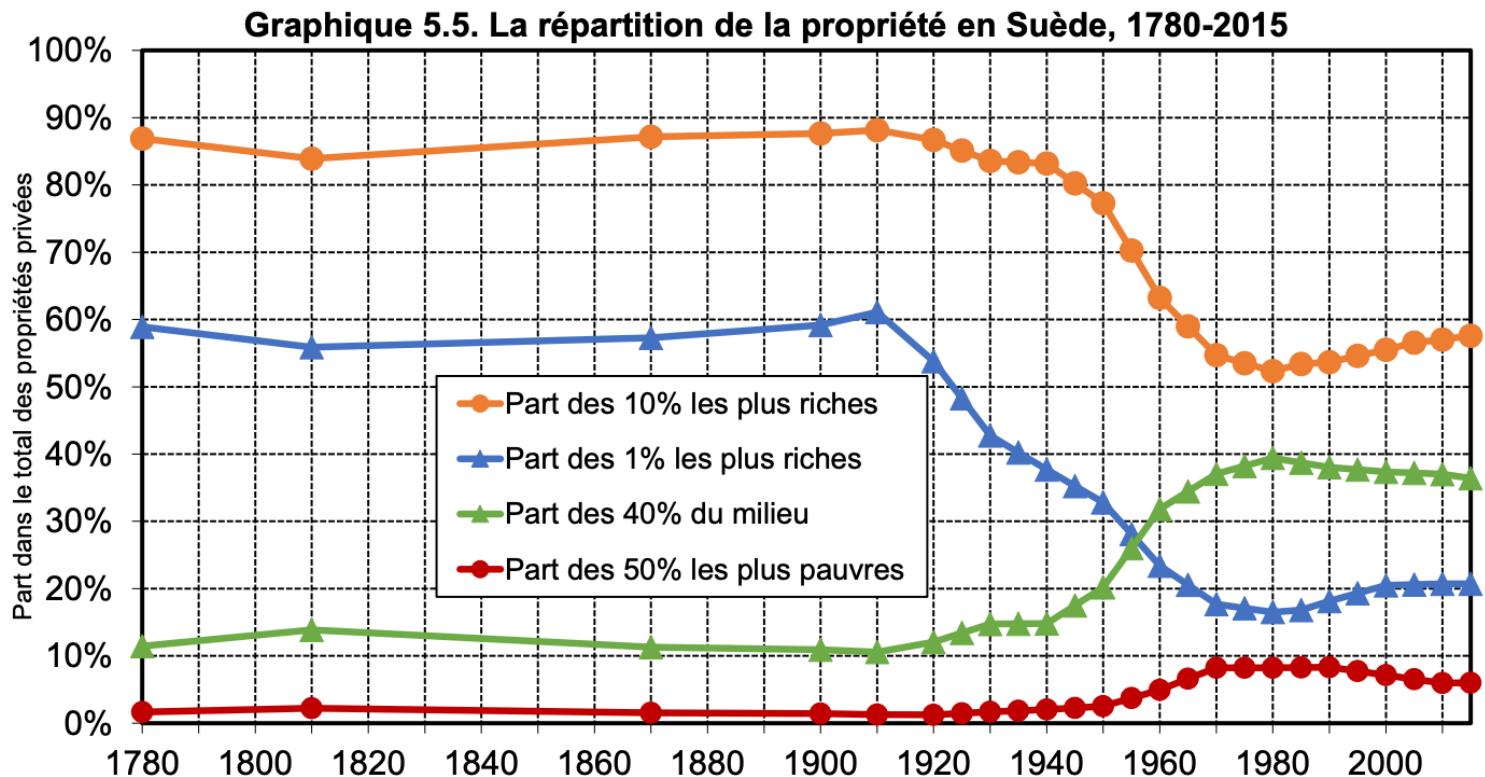
Source : « Capital & Idéologie », de Thomas Piketty, Edition du Seuil, p.232

Annexe 7 : La répartition de la propriété au R-U



Source : « Capital & Idéologie », de Thomas Piketty, Edition du Seuil, p.273

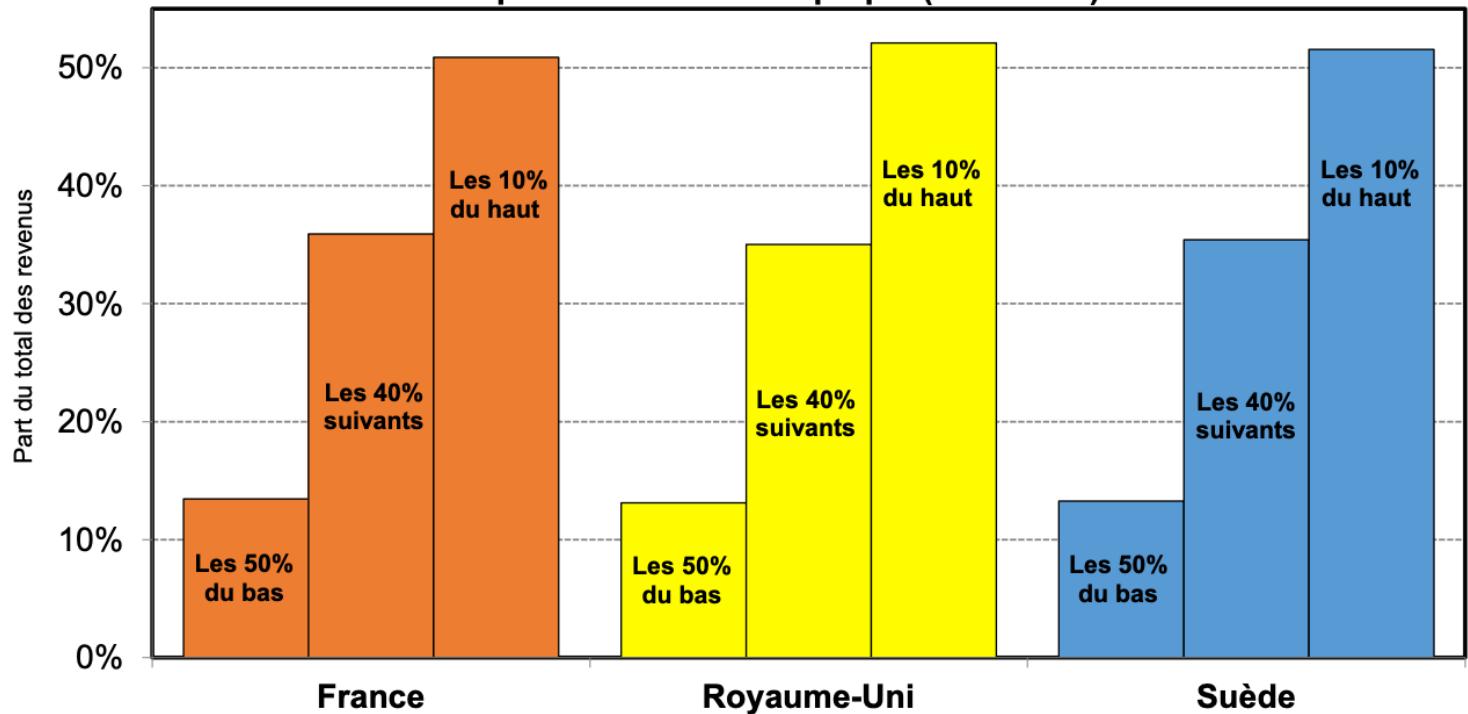
Annexe 8 : La répartition de la propriété en Suède



Source : « Capital & Idéologie », de Thomas Piketty, Edition du Seuil, p.273

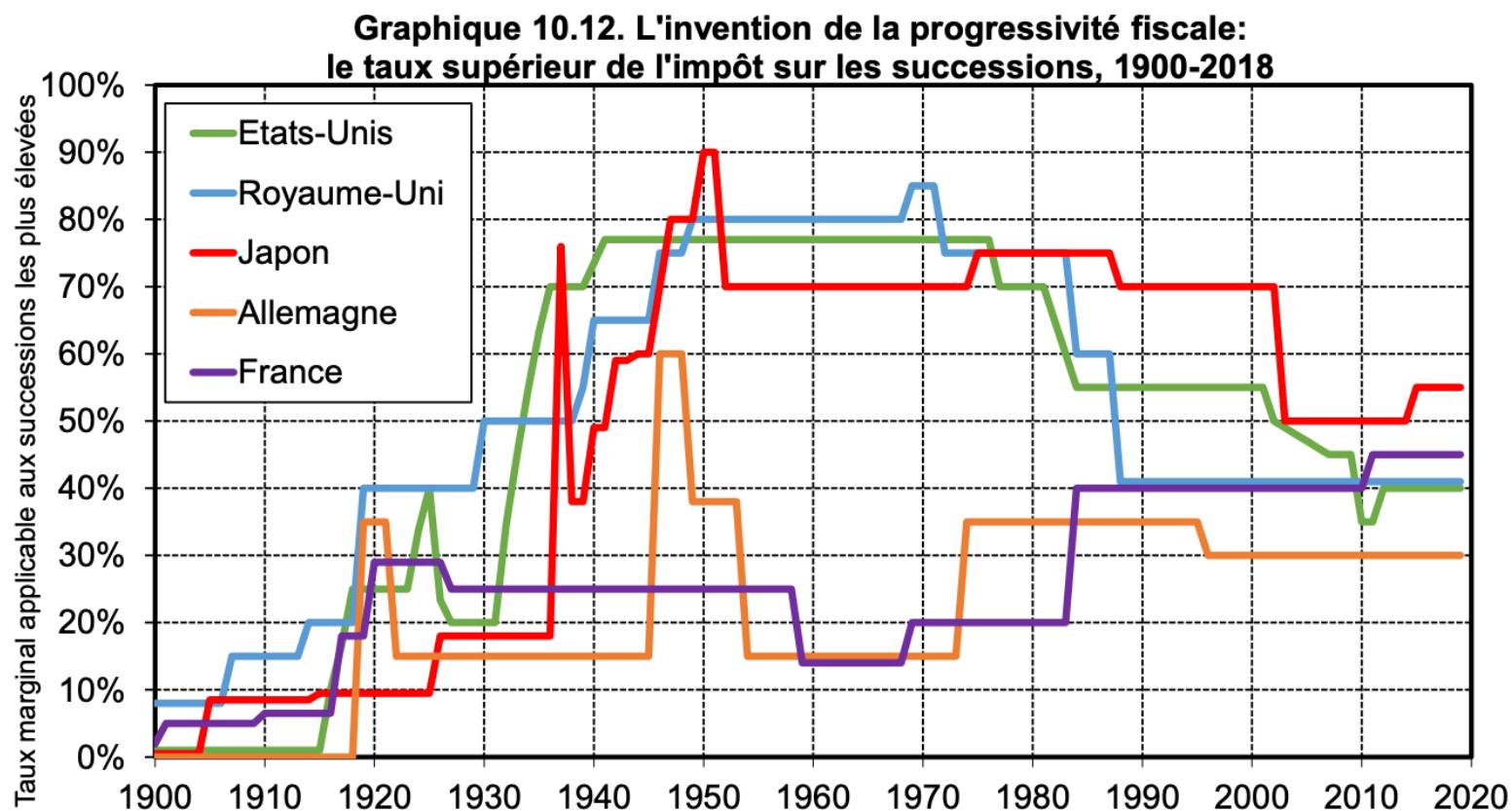
Annexe 9 : L'inégalité des revenus à la Belle Epoque

Graphique 5.7. L'inégalité des revenus dans les sociétés de propriétaires européennes à la Belle Epoque (1880-1914)



Source : « Capital & Idéologie », de Thomas Piketty, Edition du Seuil, p.276

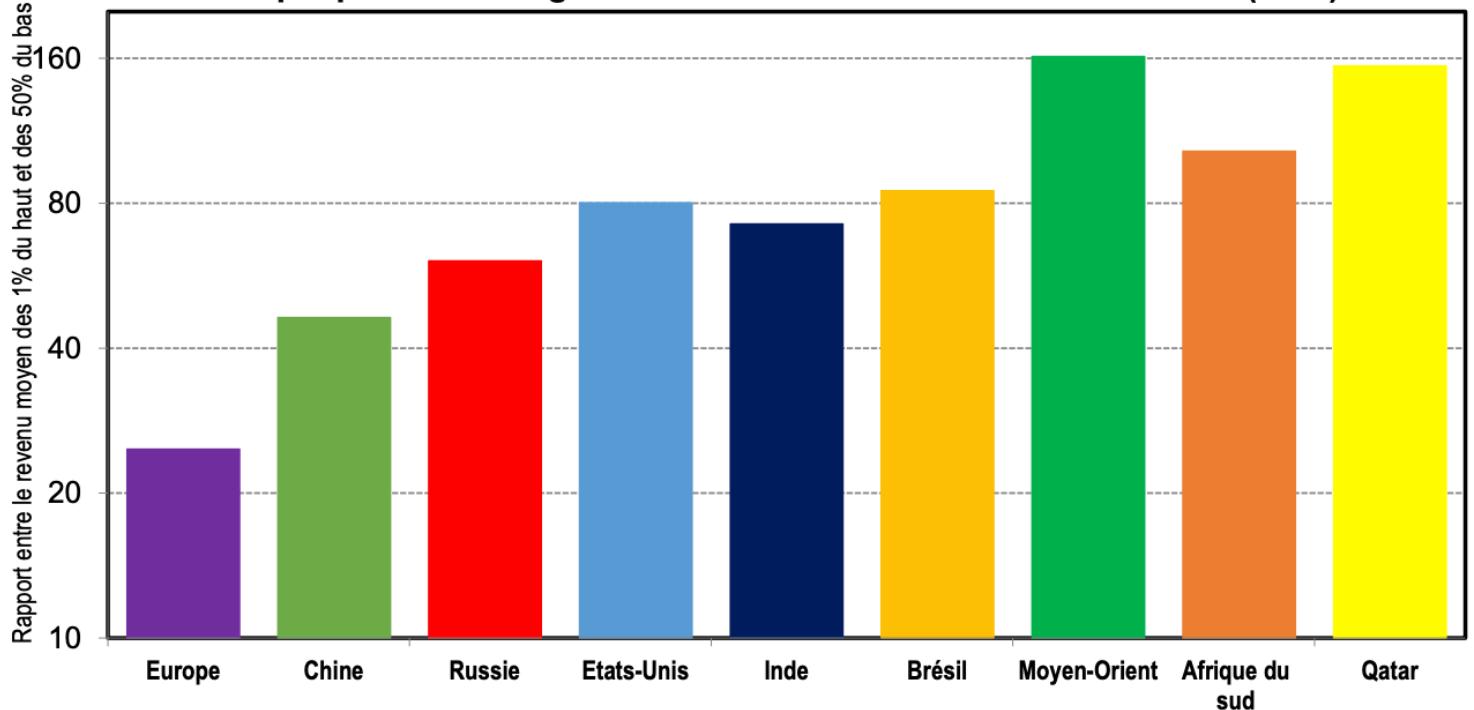
Annexe 10 : La progressivité fiscale, le taux supérieur de l'impôt sur les successions



Source : « Capital & Idéologie », de Thomas Piketty, Edition du Seuil, p.582

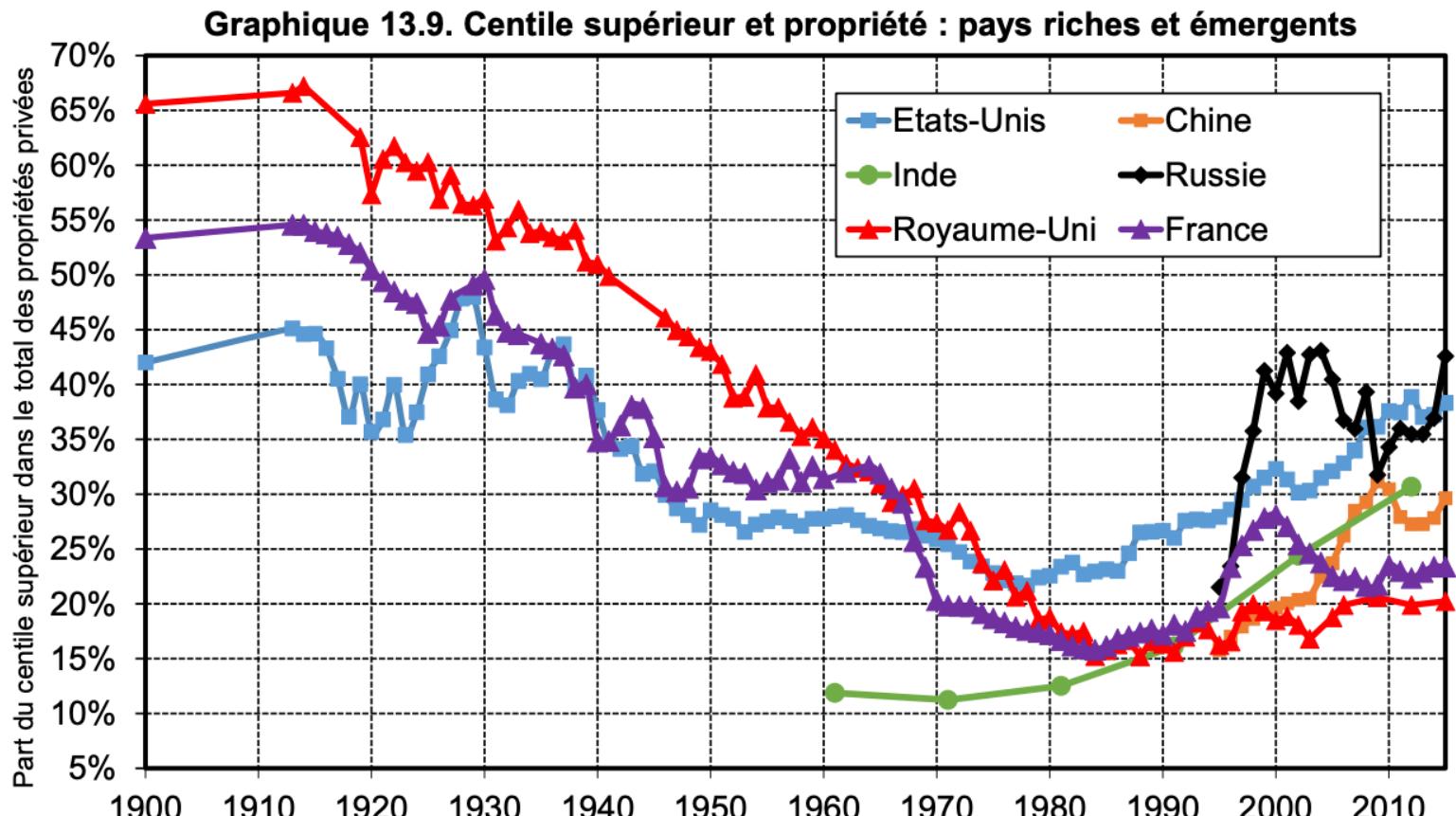
Annexe 11 : L'inégalité entre les 1% du haut et 50% du bas

Graphique 13.6. L'inégalité entre les 1% du haut et les 50% du bas (2018)



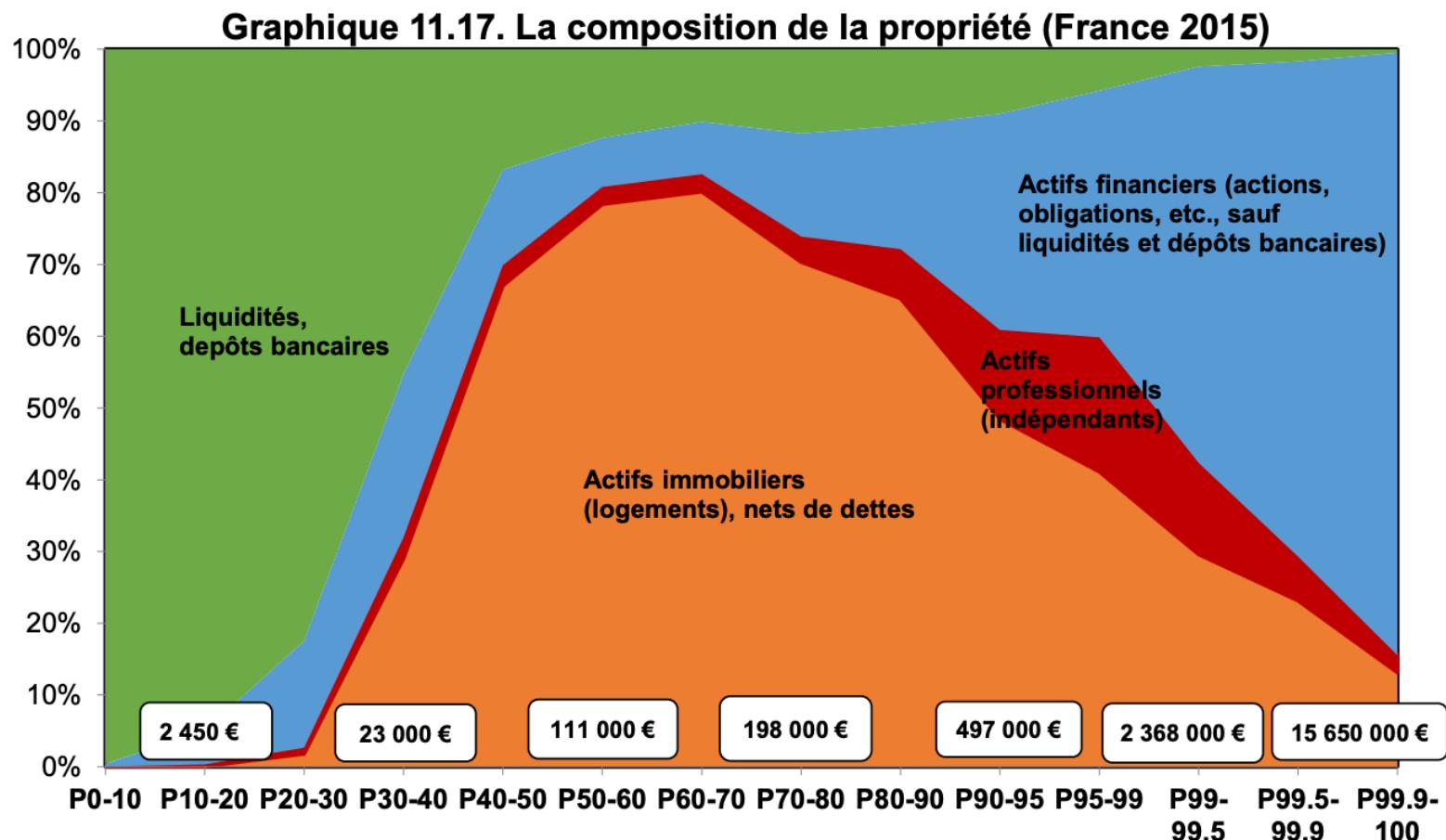
Source : « Capital & Idéologie », de Thomas Piketty, Edition du Seuil, p.849

Annexe 12 : Centile supérieur et propriété



Source : « Capital & Idéologie », de Thomas Piketty, Edition du Seuil, p.863

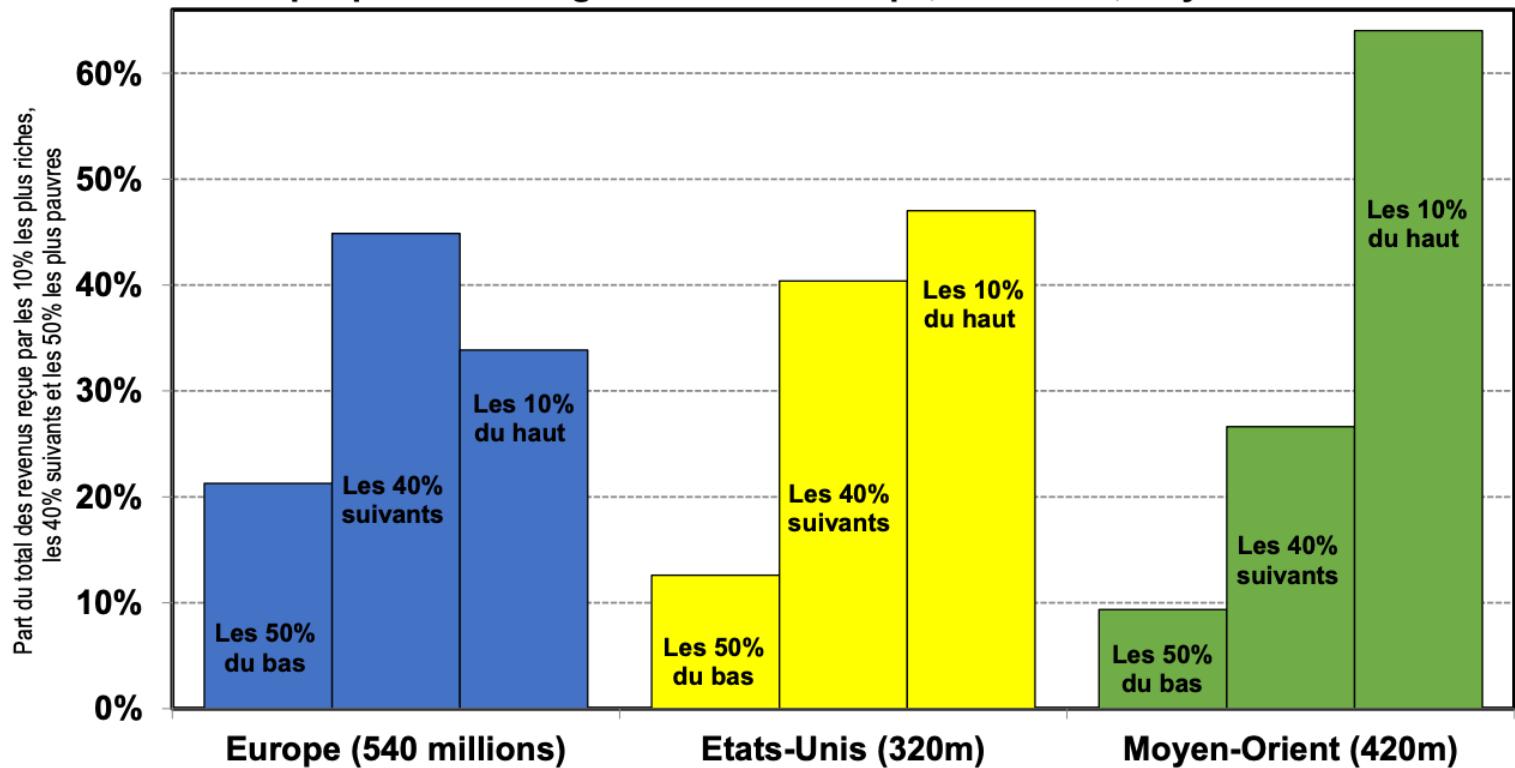
Annexe 13 : La composition de la propriété en France



Source : « Capital & Idéologie », de Thomas Piketty, Edition du Seuil, p.678

Annexe 14 : L'inégalité en 2018 entre parts de la population

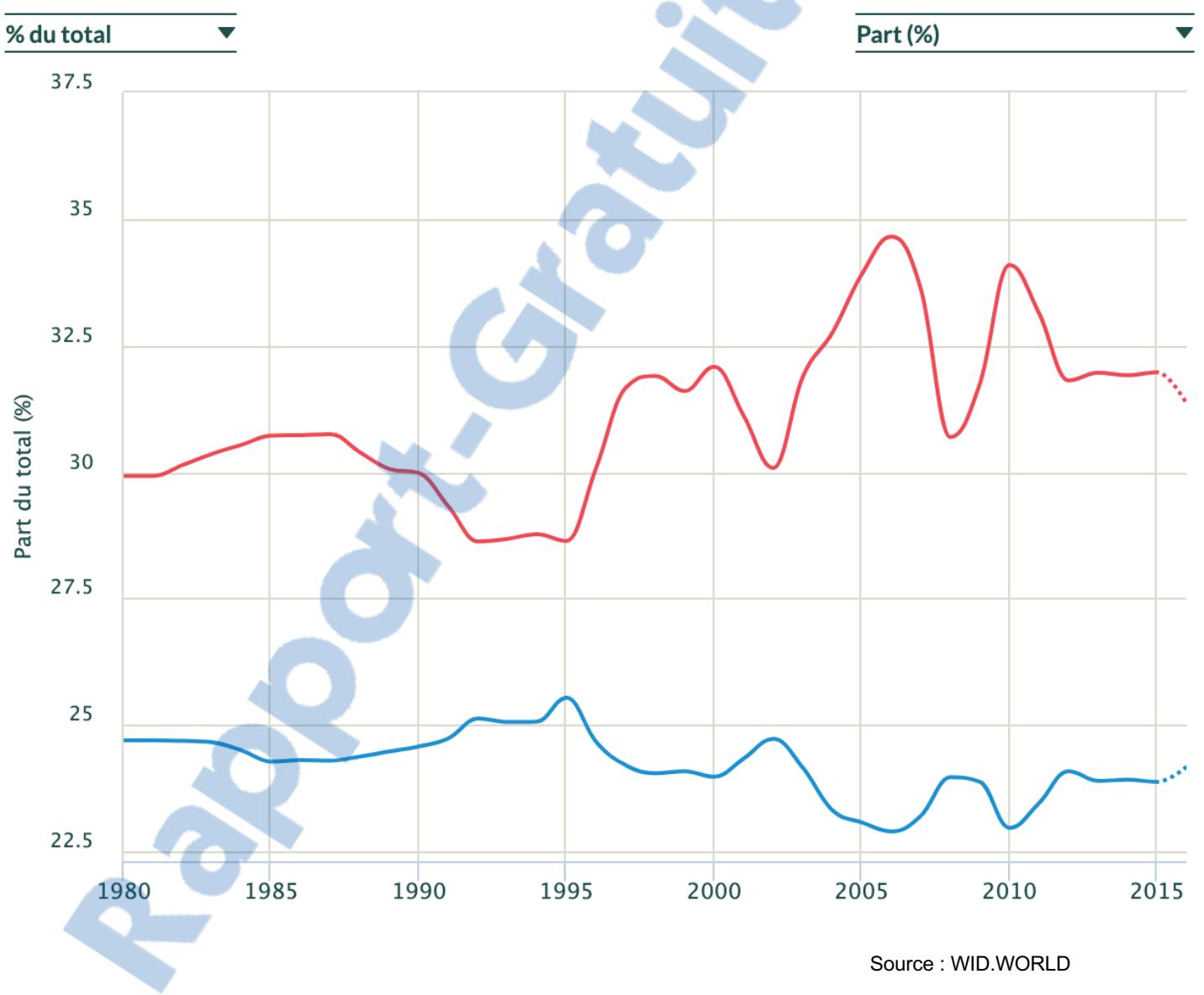
Graphique 13.3. L'inégalité en 2018: Europe, Etats-Unis, Moyen-Orient



Source : « Capital & Idéologie », de Thomas Piketty, Edition du Seuil, p.839

Annexe 15 : Les inégalités de revenus en Suisse depuis 1980

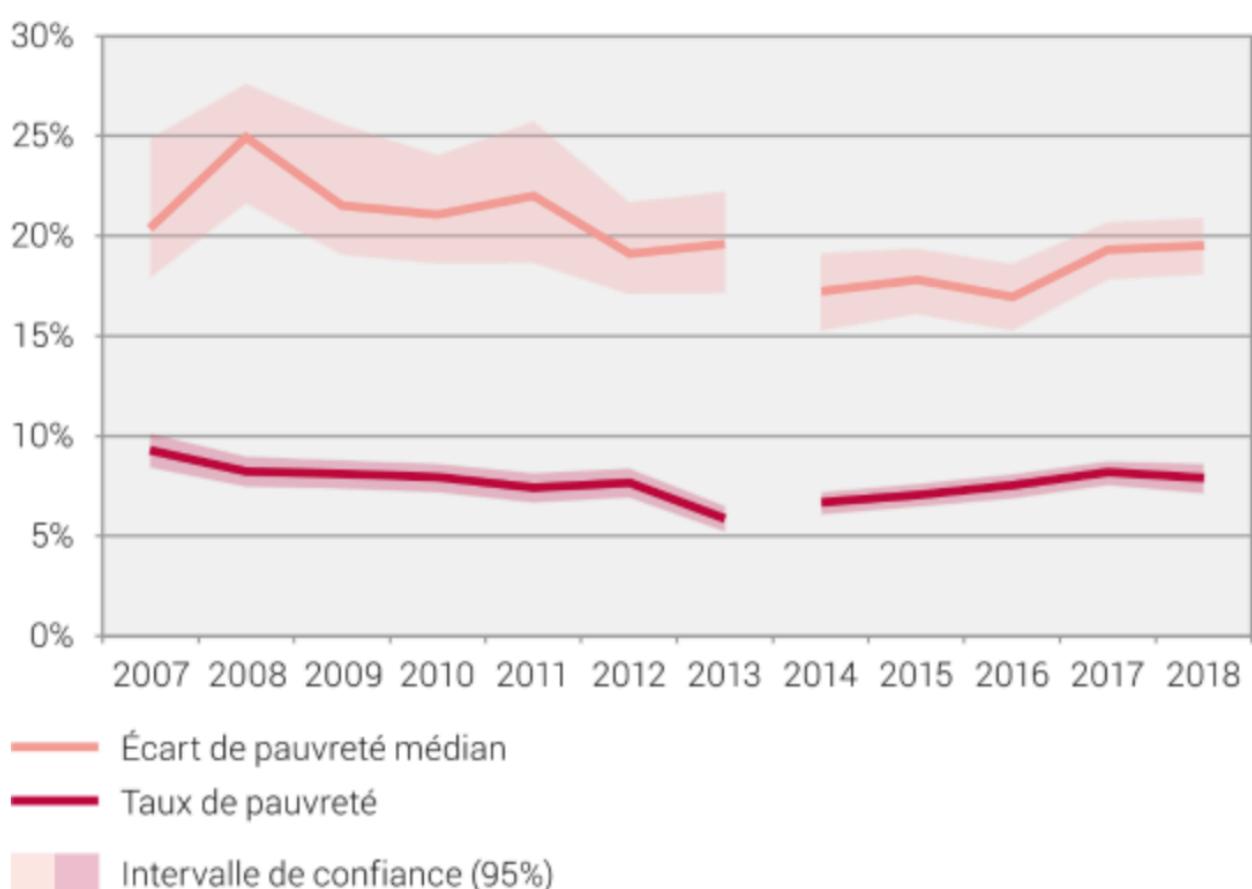
Inégalités de revenu, Suisse, 1980-2016



Annexe 16 : L'évolution du taux de pauvreté

Evolution du taux et de l'écart de pauvreté

Évolution du taux et de l'écart de pauvreté



Source graphique : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/tableaux.assetdetail.11567531.html>